

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DU CHARI-BAGUIRMI
DEPARTEMENT DE BAGUIRMI
SOUS-PREFECTURE DE MASSENYA
CANTON MANDJAFI



**PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL
DU CANTON MANDJAFI**
Période 2014 - 2017

Elaboré par la population du canton
Avec l'appui financier et technique PADL-GRN
Et l'accompagnement de l'ONG RAPS-MANDOUL

JUIN 2014

Tables des matières

Liste des Abréviations	4
Avant propos.....	5
Introduction	6
Le Programme d'appuis au Développement Local et A La Gestion de Ressources Naturelles.....	7
Objectifs du plan de développement local.....	7
Méthodologie.....	8
I- Généralités du canton.....	10
1.1Caractéristiques physiques.....	12
1.1.1 Localisation géographique.....	12
1.1.2 Climat.....	12
1.1.2.1 Températures.....	12
1.1.2.2 Les Vents.....	12
1.1.2.3 Pluviométrie.....	13
1.1.3 Relief.....	13
1.1.4 Les Ressources Naturelles.....	13
1.1.4.1 Hydrographie.....	13
1.1.4.2 Végétation.....	13
1.1.4.2.1 Végétation naturelle.....	13
1.1.4.3 Les Sols.....	14
1.1.4.4 Les Mines.....	14
1.2Milieu humain.....	15
1.2.1 Historique du canton Massenya.....	15
1.2.2 Aspects démographiques.....	15
1.2.2.1 Population sédentaire.....	15
1.2.2.2 Les transhumants ou semi sédentaires.....	16
1.2.3 Organisation Sociale Politique et Culturelle.....	16
1.2.3.1 Sur le plan politique.....	16
1.2.3.1.1 Administration et services techniques déconcentrés de l'Etat.....	16
1.2.3.1.2 Défense et sécurité.....	17
1.2.3.2 Sur le plan socioculturel	17
1.2.3.2.1 Structures traditionnelles.....	17
1.2.3.2.2 Structures religieuses.....	17
1.2.3.2.3 Activités coutumières.....	17
1.2.4 Organisations paysannes.....	17
1.2.4.1 Projets et programmes de développement.....	17
1.2.4.2 Organisations de la société civile.....	17
1.2.5 Les secteurs sociaux.....	18
1.2.5.1 Santé.....	18
1.2.5.1.1 La structure de santé.....	18
1.2.5.1.2 Carte sanitaire.....	19
1.2.5.2 Education.....	19
1.2.5.2.1 L'apprentissage des enfants.....	19
1.2.5.2.2 L'alphabétisation des adultes.....	20
1.2.5.2.3 Culture et l'épanouissement des jeunes.....	20
1.2.5.3 Hydraulique – accès à l'eau potable.....	21
1.2.5.3.1 Les eaux souterraines.....	21
1.2.5.3.2 Accès à l'eau potable.....	21
1.2.5.3.3 Accès à l'eau pour le bétail.....	22
1.2.5Activités économiques.....	23
1.2.6.1 Agriculture.....	23
1.2.6.2 Élevage.....	23
1.2.6.3 Pêche.....	24
1.2.6.4 Artisanat.....	24

1.2.6.5 Commerce.....	24
1.2.6.6 Exploitation Minière.....	24
II. DUXIEME PARTIE.....	25
II- Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine.....	26
2.1 Le domaine Social et culturel.....	26
2.1.1 Résultats du diagnostic.....	26
2.1.2 Les axes prioritaires de développement.....	27
Domaine : Social et culturel.....	27
2.2 Le domaine Ressources Naturelles / Agriculture Durable.....	28
2.2.1 Résultats du diagnostic.....	28
2.2.2 Les axes prioritaires de développement.....	29
Domaine Ressources Naturelles / Agriculture Durable.....	29
2.3. Le domaine Economie.....	30
2.3.1 Résultats du diagnostic.....	30
2.3.2 Les axes prioritaires de développement.....	31
Domaine économie.....	31
2.4. Le domaine Services Sociaux et Educatifs.....	32
2.4.1 Résultats du diagnostic.....	32
2.4.2 Les axes prioritaires de développement.....	33
Domaine Services Sociaux et Educatifs.....	33
III- Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	34
3.1 Axe : Agriculture/Elevage/Pêche.....	34
3.2 Axe: Environnement et gestion des ressources naturelles.....	34
3.3 Axe : Economie	34
3.4 Axe : Santé	35
3.5 Axe ; Education.....	35
3.6 Axe : Affaires sociales et genres.....	35
3.7 Axe : Cultures, jeunesse et sports	35
IV- Projets de développement sur la durée du plan.....	36
4.1 Domaine environnement et GRN.....	36
4.2 Domaine Agriculture/Elevage/Pêche.....	37
4.3 Domaine Economie.....	38
4.4 Domaine Santé.....	39
4.5 Domaine .Education.....	40
4.6 Domaine Affaires Sociales & Genre.....	40
4.7 Domaine Jeunesse/Culture/Sport.....	41
Récapitulatif de cout des micros-projets	42
V- Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions	43
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	43
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	43
5.4 Planning annuel de travail.....	44
5.4.1 La phase préparatoire.....	44
5.4.2 La phase d'exécution.....	44
5.5 Planning pour les 12 premiers mois de la première année.....	45
6. Conclusion.....	48
7. Annexes.....	49
7.1 Copie de la lettre de demande d'appui transmise.....	50
7.2 Calendrier du processus de concertation, dates, contenu.....	51
7.3 Personnes ressources contactées.....	51
7.4 Membres du Comité de Développement Cantonal.....	52
7.5 Noms des animateurs locaux.....	52
7.6 Liste des Membres des commissions thématiques (CT) et calendrier de travail.....	53
7.8 Rapport des travaux des commissions thématiques.....	55
7.9 Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes).....	58

Liste des Abréviations

Liste des Abréviations

ADC : Association de Développement du Canton
ADV : Association de Développement du village
AGR : Activités Génératrices de Revenu
APE : Association de Parents d'Elèves
APICED : Agence pour la Promotion des Initiatives Locales en Education
COGES : Comité de Gestion Sanitaire
FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial
FSD : Fonds Social de Développement
FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la population
FSD : Fonds Social de Développement
GDSA : Groupement de Défense Sanitaire Animale
MSF : Médecins Sans Frontières
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PADL-GRN: Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles,
PAFGA : Projet d'Appui à la filière Gomme Arabique
PAFIB : Projet d'Appui à la filière Bovine
PARSET : Programme d'Appui à la Reforme du Système Educatif au Tchad.
PDL : Plan de Développement Local
PROADELII : Projet d'Appui au Développement Local II
RAPS : Réseau d'Actions de Partages et de Solidarité
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
UCEC : Union des Club d'Epargne et de Crédit
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Avant propos

Le présent document est le couronnement d'un long processus de planification locale entrepris avec et au profit des communautés de base du canton Mandjafa. Le dit processus a démarré avec la mise en place des structures de bases et les diagnostics participatifs à la base qui ont permis d'élaborer des Grilles d'Indicateurs pour l'ensemble des villages du canton. C'est donc à partir de ces Grilles qu'un effort collectif de réflexion et d'analyse a été parrainé par l'Equipe des ONGs RAPS-Mandoul et APIDO en vue d'orienter le canton vers une vision de quatre ans de son développement (2014 - 2017).

Ce PDL ne constitue pas une pile de recettes. Il est au contraire un outil dynamique au moyen duquel le comité de gestion de l'ADC pourra négocier des investissements aussi bien avec l'Etat qu'avec les bailleurs de fonds locaux ou extérieurs.

Aussi, certaines erreurs ou insuffisances qui seront constatées, pourront être corrigées ou amendées par tous les partenaires de l'ADC de Mandjafa.

Introduction

Le Tchad s'est engagé dans le processus de la décentralisation et de la gouvernance locale à travers la création du ministère chargé de la décentralisation et le redécoupage des entités administratives en régions, départements, sous-préfectures et communes / cantons. Dans la région de Chari-Baguirmi, le canton Mandjafa fait partie des cantons appuyés par le Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion de Ressources Naturelles (PADL-GRN). Ce Programme, fortement lié au processus de décentralisation en cours et financé par le 10^{ème} FED et l'Etat tchadien, a pour finalité de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction de la pauvreté des populations rurales.

L'élaboration du présent plan de développement local de Mandjafa, s'inscrit dans la logique de transfert de compétences et d'une plus grande responsabilisation des communautés locales et de leurs instances représentatives de décision dans la prise en charge des actions de développement local.

Le fait de doter les entités locales des stratégies de développement ainsi que des plans de développement local relève de la volonté d'action des acteurs du développement visant à amorcer et à consolider le processus qui devrait conduire à terme vers la décentralisation. De la sorte, le plan de développement local constitue un outil de mobilisation et d'implication de l'ensemble des acteurs du développement cantonal dans l'identification des priorités d'une part et d'autre part dans la réalisation et la pérennisation des actions entreprises.

Un tel processus et une pareille démarche de planification supposent un changement de vision de la part de la population qui a été auparavant habituée à se positionner en tant « réceptrice » de propositions et de réalisations. En effet, cette nouvelle approche de planification participative trouve sa signification et sa raison d'être dans le fait que dorénavant, il revient aux différents acteurs et en particulier aux groupes porteurs d'actions et de projets de proposer et d'assurer la mise en exécution de l'ensemble des actions préconisées en vue de relever les défis et les problèmes qui se posent au sein de leur terroir.

Cette vision est d'autant plus justifiée que durant cette phase de planification, il est toujours apparu que la population a tendance à exposer davantage des idées qui relèvent des doléances et des demandes d'assistance plutôt que d'orienter et d'axer la réflexion vers des actions traduisant une volonté réelle et un engagement durable vers une appropriation effective des stratégies élaborées en matière de développement cantonal.

La démarche de planification étant axée sur l'unité de diagnostic de base et de référence qu'est le « Village », le nombre très important de 89 villages a également posé un problème qui n'est pas le moindre sur le plan de la conduite de ce diagnostic, de l'harmonisation et du choix définitif des actions prioritaires au niveau village ou grappes villages.

C'est pour tenir compte de l'ensemble de ces contraintes qu'un travail de priorisation et de choix définitif a été mené de manière à établir un plan de développement cantonal réaliste, cohérent et négociable auprès des différents intervenants et bailleurs de fonds potentiels qui prendront part à son financement.

Le Programme d'appuis au Développement Local et à La Gestion de Ressources Naturelles (PADL-GRN).

Le PADL-GRN est un projet mis en place dans le cadre de la coopération entre l'Etat Tchadien (par le biais du Ministère de l'économie, du plan et de la coopération : MEPC) et l'Union Européenne (Financement 10^{ème} FED) Il s'agit d'un programme de coopération décentralisée et de développement local basés sur des programmations plus élaborées, qui interviendront quand la décentralisation sera effective au Tchad.

Le projet PADL-GRN contribue au développement durable des zones rurales et appuie le secteur de la culture et de l'art en milieu urbain, en accordant une place prépondérante aux bénéficiaires, avec de niveaux de décisions dictées par le principe de subsidiarité. Dans sa réalisation, les processus et les réalisations physiques reçoivent une attention égale, dans le souci de promouvoir très fortement des thèmes transversaux tels que la bonne gouvernance, l'environnement et le genre, et de faire progresser la méthodologie d'intervention dans un contexte non décentralisé et où la déconcentration même est peu effective.

La population du Tchad est à plus de 80% rurale, et l'Etat rencontre d'importantes difficultés pour lui fournir les services publics de base et appuyer son développement. Le présent programme vise, dans sa première composante de développement local en zone rurale, à répondre aux attentes essentielles des populations, aussi bien en terme d'infrastructures rurales, sociales ou productives, que pour la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles, qui fournissent l'essentiel de leurs revenus, et assure leur survie en cas de crise, notamment alimentaire.

Les populations rurales du Tchad sont particulièrement peu structurées et organisées, et les pratiques de mauvaise gouvernance handicapent et freinent leur développement. C'est pourquoi ce projet accorde une place primordiale à l'accompagnement structurant des initiatives et à l'adoption de pratiques de bonne gouvernance locale. Il est également conçu pour s'adapter à des réalités locales très diversifiées à tous les points de vue (écologique, économique, social, capacités, isolement, etc.) et évolutives, notamment si la décentralisation se met en place.

Objectifs du plan de développement local :

L'objectif principal visé à travers l'élaboration du PDL est de doter le canton Mandjafa d'un instrument de négociation des financements conformément aux principes de la décentralisation et de la bonne gouvernance.

Son but est de définir une vision du développement cantonal à moyen et court terme sur la base d'un bilan diagnostic et des propositions de solutions et d'actions qui sont programmées de manière participative.

Les préoccupations auxquelles répond le PDL sont :

- La planification du développement économique, social et culturel à l'échelle cantonale ;
- La structuration et l'aménagement de l'espace cantonal pour la recherche d'un meilleur équilibre ;
- La croissance durable de l'économie locale et la réduction de la pauvreté ;
- La contribution au processus de décentralisation.

Les finalités assignées au PDL visent entre autres :

- Une planification et la formulation de programmes de développement ;
- Une meilleure adaptation des programmes des investissements de l'Etat et des bailleurs de fonds aux réalités locales et aux aspirations des communautés de base ;

- La mise au point d'instruments et d'outils aptes à aider les responsables des ADC du canton Mandjafa dans la prise des décisions ;
- Le renforcement du cadre de coordination et de concertation entre les différents acteurs du développement local.

Après les considérations méthodologiques, le présent document est divisé en deux grandes parties : une première partie qui fait le bilan des diagnostics et une seconde partie qui fait ressortir la planification proprement dite.

Méthodologie :

Le plan de développement cantonal a été élaboré selon une approche itérative en plusieurs étapes. Les communautés villageoises avec leurs Associations de Développement Cantonales ont pris une part très active dans ce processus de planification participative. Les différents acteurs du développement cantonal dont les services décentralisés de l'administration, les ONGs, les autres projets y intervenant ont été étroitement associés à ce processus.

Sur le plan de la démarche méthodologique, les quatre vingt neuf (89) villages du canton ont été divisés en huit grappes sur base et critères permettant de construire des zones homogènes. Le choix de ces zones homogènes a été axé sur les critères pertinents tels que par le voisinage des villages, les liens de parenté, les relations entretenues, l'histoire, l'accès et l'exploitation d'une ressource commune : source d'eau, école, zone de pâturage, marché, église etc.

Cette méthodologie qui a été adoptée pour l'élaboration du PDL est articulée autour des étapes suivantes :

L'élaboration du Plan de Développement Local (PDL). Cette intervention porte sur :

- La synthèse des diagnostics villageois ;
- L'établissement de priorités techniques entre les villages. Les outils d'aide à la décision tels que la cartographie, les ratios de population, le choix de secteur prioritaire, sont utilisés pour aider à la sélection des actions de développement retenues au niveau cantonal ;

La catégorisation des projets prioritaires retenus. Les projets sont d'abord repartis en sept domaines principaux de développement : Environnement et Gestion de Ressources Naturelles, Agriculture/Elevage/Pêche, Economie, Santé, Education, Affaires Sociales & Genre, Jeunesse/Culture/Sport.

- . Ensuite, à l'intérieur de chaque domaines, ils sont classés par ordre de priorité ;
- La monétarisation du PDL. Les coûts indicatifs des principaux microprojets sont utilisés pour quantifier monétairement le PDL et aborder la question des contreparties financières et en nature des populations bénéficiaires.

La localisation prévisionnelle des microprojets est établie tout en laissant volontairement une liste prévisionnelle plus longue que la capacité de financement afin de prendre en compte des éventuels désistements des villages. Cette localisation permet aux villages de prendre leurs dispositions à l'avance pour faire face à leurs obligations d'apports en nature et en espèce.

L'élaboration du PDL multisectoriel et multi bailleurs. La distinction est faite entre :

- Les actions pouvant être menées avec des partenaires de proximité
- Les actions exigeant la mise en œuvre d'un microprojet
- Les actions dont la mise en œuvre repose sur des interventions de lobbying auprès de l'Etat ou de services techniques.
- Les actions concernant plusieurs villages.

La mise en œuvre des actions envisagées implique de la part de l'ADC des démarches de recherche de financement.

Toutes ces étapes ont été conduites par 4 animateurs, 1 chef de projet, appuyés par 2 cadres de l'ONG d'animation.

C'est sur la base de cette démarche que les résultats de la planification ont été approuvés par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus.

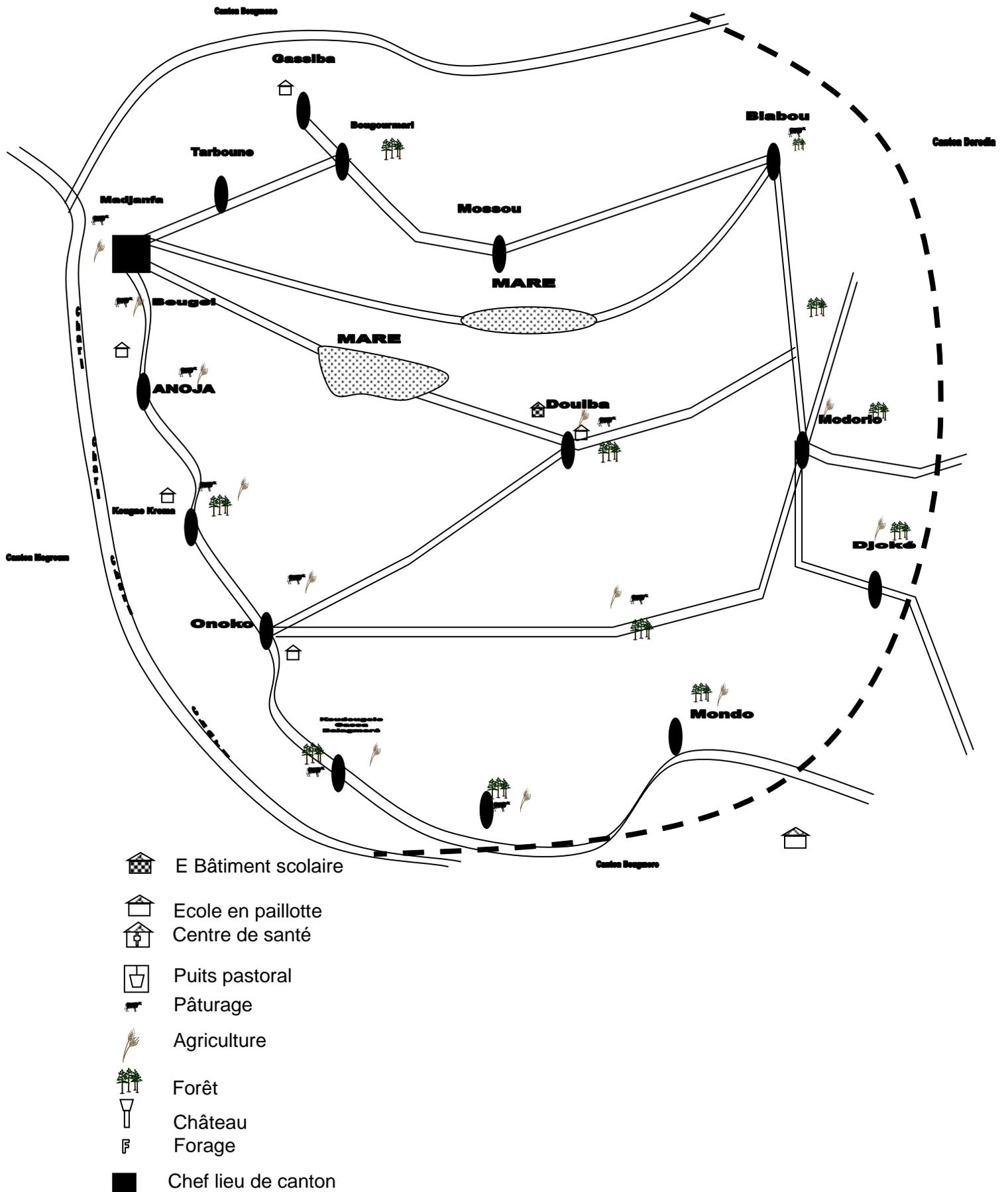
I- Généralités

Aperçus sur le canton (fiche des données du canton, situation géographique avec carte du canton)

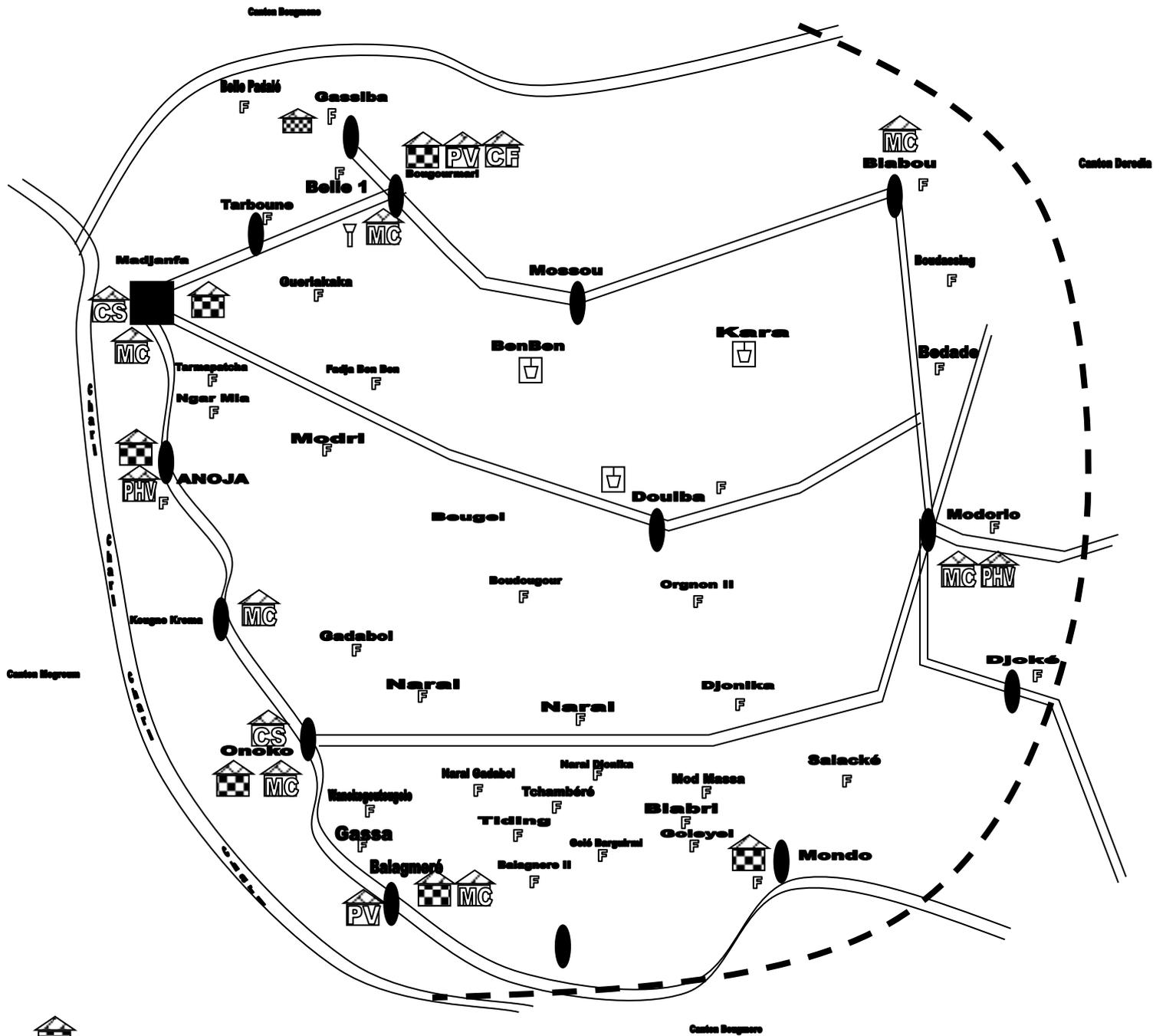
Fiche récapitulative des données du Canton Mandjafa

Nom des grappes	Ménage	2009	Actuel	Hommes	Femmes	Infras scol	Ecole off	Ecole com	Effectifs	Garçons	Filles	Etat	Commu	Inf sani	Infr cultu	Infra d'eleva	Caisse crédit	Groupe asso	Bovin	Ovin	Caprin	Camelin	Equins	Volaille	Charrue	Charrette	Tracteur	Puits tradi	Puits ouvert	Forage
Balagnere	554	2105	2985	1303	1672	0	0	5	491	267	224	2	5	0	0	0	0	0	1200	1505	2140	0	80	4508	30	36	0	2	0	11
Blabou	460	1944	2555	1357	1291	0	1	1	41	24	17	0	1	0	0	0	0	2	2500	2170	2730	0	294	10044	27	96	0	9	1	13
Mandjafa	705	3827	4048	1832	2206	0	1	3	407	246	161	1	7	0	0	0	0	8	3000	2662	6226	0	162	12828	67	78	0	0	0	8
Modorio	456	4878	3310	1506	1795	0	0	1	199	144	55	0	3	0	0	0	0	4	900	1255	1607	3	175	2045	56	10	0	8	1	5
Kougne Krema	262	3203	1644	695	844	0	0	1	99	50	49	0	2	0	0	0	0	3	260	1530	1681	0	1101	4130	37	83	0	2	0	2
Bougourmari	1210	5114	4608	2023	2490	0	0	1	394	254	140	0	3	0	0	0	0	17	5000	3722	2944	0	131	3945	25	30	0	3	1	4
Coton-Tchad	1157	5867	6467	2809	3087	0	2	5	644	351	293	3	11	0	0	0	0	10	1200	4579	6270	0	364	7697	189	174	0	3	3	9
Andja	270		1696	807	895	0	1	1	100	63	37	0	3	0	0	0	0	3	940	1530	1334	0	412	2715	22	126	0	0	0	3
Total	5074	26938	26612	12332	14280	0	5	18	1991	1220	771	6	35	0	0	0	0	47	15000	10000	7000	3	2800	200000	453	633	0	27	6	55

SCHEMA DU TERRITOIRE DU CANTON MADJANFA



SCHEMA D'AMENAGEMENT DU CANTON MADJANFA



-  Ecole
-  Pharmacie
-  Pharmacie
-  Centre de santé
-  Centre Formation
-  Magasin communautaire
-  Puits pastoral
-  Forage
-  Château

1.1 Caractéristiques physiques

1.1.1 Localisation géographique

Le canton Mandjafa est situé dans la région du Chari-Baguirmi, Département de Baguirmi, Sous Préfecture de Massenya. Il est limité au Nord par le canton Gladima, au sud par le canton Bougmore, à l'Est par le canton Dérédia et à l'Ouest par le fleuve Chari. Sa superficie est de 302 Km² environ.

1-1-2- Climat

Le climat du canton est de type soudano-sahélienne caractérisé par l'alternance d'une saison de pluie et d'une saison sèche. La saison des pluies s'étend de Juin à fin Septembre avec des fortes pluies dans les mois de Juillet à Aout. Selon station pluviométrique de Guelendeng, voisin du canton, la moyenne pluviométrie de l'année 2012 est entre 600 à 700 mm. La saison sèche quant à elle s'étend d'Octobre à Mai avec une période de froid entre Novembre et Février. La période de chaleur s'étend de Mars à Mai. Dans le mois de mars-avril.

1-1-2-1- Températures

Température maximale est environ 44,7°. Pendant la période de froid, elle baisse entre 22,3° de Novembre-Février.

Le relief du canton est une terre plate avec quelques fois des vallées qui constituent des points d'eau tarissables.

Le sol est en grande partie sableux et argileux avec une végétation liée étroitement à la nature du sol.

1-1-2-2- Les Vents

Deux (2) types de vents dominant au niveau du canton :

Il s'agit de la mousson, un vent humide soufflant de mai à octobre et apportant les nuages pendant toute la saison pluvieuse.

Il y a aussi l'harmattan, un vent sec soufflant de Novembre à Avril de l'année ; il annonce généralement le début de la saison sèche dès octobre.

1-1-2-3 Pluviométrie

La saison des pluies s'étend de Juin à fin Septembre avec des fortes pluies dans les mois de Juillet à Aout. Selon station pluviométrique de Dourbali, voisin du canton, la moyenne pluviométrie de l'année 2012 est entre 600 à 700 mm

Le tableau ci-dessous présente une série des données sur la pluviométrie enregistrées par la station pluviométrique de Massenya.

Tableau des données pluviométriques

	Quantité de pluie en mm	Nbre de jours de pluie	Périodes des pluies	Mois de pluies maxi
2011	735mm	44 JOURS	(Mai - Octobre	Août
2012	860,6 mm	52 Jours	Mai - Octobre	Août
2013	646,3 mm	45 jours	Mai - Octobre	Août

Source : Secteur ONDR de Dourbali

N.B : Le canton Mandjafa ne dispose pas de station pluviométrique, donc les données ci-dessus sont enregistrées par la station de Massenya et sont utilisées pour toute la sous-préfecture

1.1.3 Relief

Au niveau du relief, il existe d'innombrables terres argileuses et sableuses. Le long du fleuve Chari. Les terres sableuse sont beaucoup plus remarquées tout le long du fleuve formant une dune de sable.

1.1 .4 Les ressources naturelles

1.1.4.1 Hydrographie

Le canton Mandjafa est placé tout au long du fleuve Chari. Ce qui constitue une ressource naturelle considérable pour le canton. On rencontre aussi dans le canton un réseau hydrographique qui est constitué du fleuve Bahr Erguig qui prend sa source dans le bahr Azoum et se jette dans le fleuve Chari au niveau du village Bougourmari.

1.1.4.2 Végétation

Dans le Canton **Mandjafa** la végétation est une forêt moins dense et une savane arborée, une berge importante tout au long du fleuve Chari. On y trouve beaucoup d'espèces d'arbres.

1.1.4.2.1 Végétation naturelle

Elle est caractérisée par une savane arbustive, arborée et herbeuse située dans la partie Est du canton. On y rencontre certaines espèces comme : *Acacia albida* (Haraze), *Acacia seal* (Kitir abiyate), *Acacia senegalinsis* (Kitir), *Acacia nilotica* (Kitir Azarak), les *Balanites egyptiaca* (Hidjilidje), les *Azadirachta indica* (neem) *Tamaridus indica* (Ardep) *Zizyphus micronata* (Nabak) *Zizyphus hispina-christi* (Korno), *Guiera senegalinsis* (Khibech), *Combretum glutinosum* (Habile) *Sclerocaria birrea* (Himède) etc.

Ces différentes espèces sont utilisées par la population comme bois de chauffe, bois de service, comme plantes médicinales et pour l'alimentation du bétail.

1.1.4.2.2 Végétation exotique (importé)

Les plantations des espèces exotiques dans le canton **Mandjafa** sont composées en majorité des arbres fruitiers destinés à la consommation au niveau de ménages .Ces plantes se trouvent aux alentours des habitations. Les espèces les plus utilisées sont : Mandjifera Indica (mango), Citrus (lemoune), *Eucalyptus* (safarmode), *Prosopis* (sesabane), *Phycus* (Djimezé). D'autres espèces exotiques sont plantées par quelques familles comme arbres d'ombrage, ce sont : *Azadirachta indica* (neem) et *Kaya senegalinsis* (mouraye).

1.1.4.2.3 Végétation herbacée

Elle est la plus abondante et composée de *Cenchrus bufflorus* (Askanite) *Pavicum leatie* (krep), *Penissetum reticulatum* (Absabé), *Cyperus sculentus* (Siguete), *Tribulus commelina foscaleïque* (Amdressé), *Striga hermantica* (Si-ite), *Androgon gyanus* (Gueche charganié), *Corcoris tridens* (Mouloukhié), *Cleome gynandra* (Timilegué), *Calotropus procera* (Acharo) etc. Elles sont principalement utilisées dans plusieurs domaines : construction des toitures des maisons, foins pour l'alimentation des animaux et humaine, usage pour la pharmacopée. On les utilise aussi pour le tressage des seccos, des vans etc.

1.1.4.3 La Faune

Le faune est constituée des espèces animales qu'on peut rencontrer tels que : les gazelles, les girafes, les biches, les phacochères, les singes, l'autruche, lièvres, les porc- épiques, les hyènes etc.il y a les reptiles comme : écureuils, rats, les hérissons et les lézards, les serpents etc. Les oiseaux sont constitués des pintades, des perdrix, des perroquets, les corbeaux et les etc. Les espèces tels que : les éléphants, les buffles font leurs passages régulièrement dans le canton. Ces dernières années, nous avons constaté que certaines espèces sont menacées de disparition du au braconnage.

1.2.6 Les Sols

Nous rencontrons des types de sol dans le canton Mandjafa qui sont à savoir :

- sablo-argileux ;
- sablonneux ;
- argilo-limoneuse.

Ces structures du sol se définissent comme suit ; argilo- limoneux dans les terres en pentes, sablonneux sur les terres plats, non fertile réservé au pâturage et sablo-argileux réservées à la culture.

Le milieu physique du canton Mandjafa regorge d'énormes potentialités, fertiles pour toutes sortes de cultures. Mais la population rencontre des difficultés des dévastations et de l'eau de consommation dans les champs éloignés du fleuve Chari.

1.1.4.4.1 Les Mines

Selon les nouvelles recherches sismiques, le sous sol du canton regorge des ressources pétrolières dans les villages Onoko, Balagneré et entre Mandjafa et Blabou.

Dans le domaine de l'hydrographie, la nappe phréatique est en moyenne entre 40- 120m de profondeurs.

1-2- Milieu humain

1.2.1 Historique du canton Mandjafa

Vers les années 1500, des bergers d'origine inconnue se sont installés dans la localité. Les troupeaux en pâturage, ayant trouvé une mare ont des traces de bout sur les pattes, question pour les bergers de chercher d'où les troupeaux ont trouvé un point d'eau. Ayant pris les traces des troupeaux, les bergers ont trouvé une mare dans la quelle on peut trouver les plantes herbacées appeler en dialecte « hindri » devenu le nom de cette mare. Ils ont décidé de s'installer à cause de l'eau de cette mare et la vie a ainsi commencé. Ils ont donné le nom « Main Bah » à ce nouveau lieu d'habitation, nom qui signifie courir vers le fleuve faisant référence aux difficultés d'accès à l'eau. L'un des fondateurs était Ngardersa, parlant la langue Baguirmienne. Pour assurer la sécurité, la population a monté un mur autour du village mais ce mur de clôture n'était pas résistant et s'écroule très souvent. Ceci a amené les notables du village d'entre temps à dire que les conditions rituelles n'étaient pas encore réunies pour faire monter une muraille qui doit protéger la population en cas d'agression. C'est pourquoi, ils ont décidé de faire enterrer une jeune fille qui doit constituer les fondations de cette nouvelle muraille.

Le village continu de s'agrandir avec des populations qui viennent pour trouver refuge. A l'arrivée de Mbang Gaourang, il a nommé le fondateur du village Ngardersa chef traditionnel, chargé des affaires coutumières et a désigné M. Mbarma Abdjamsa comme son représentant dans la localité, il est chargé de s'occuper de la gestion administrative et politique et d'en rendre compte. Le représentant de Mbang Gaourang était remplacé de son trône par M.Mbarma Amine. Alors que le chef traditionnel, à sa mort son fils Hassan est nommé « Ngar Mandjafa » ce qui signifie le chef de Mandjafa, nom que porte la localité. Le village qui continuait à s'agrandir avec d'autres villages autour étaient encore sous la tutelle du sultan de Massenya jusqu'en 1947, l'année à laquelle la localité est érigé en cantons par la l'administration coloniale et M. Hassan fut nommé chef de canton le 30 Mai 1947. En plus du titre de chef de canton, celui a reçu trois ans après le titre dignitaire traditionnel de « Mbarma » de la part du sultan de Baguirmi. A la mort de Mbarma Hassan en 1967, son frère cadet Seini Abakar a régné pendant 4 ans. Après la mort de Sein Abakar, Youssouf, le fils de son frère défunt a régné pendant 36 ans. A la mort de youssouf, Idriss son frère a accédé au trône. Quant à Hassan Idriss, l'actuel chef de canton, il a succédé à son père Idriss Hassan jusqu'à nos jours. Les ethnies rencontrées dans le canton sont les Baguirmi, les arabes les Ngambaye, les Foulbé, les Bornou les arabes et les Massa.

L'arabe est la langue dominante du canton. Selon les enquêtes menées sur le terrain, la population du canton est de 27313 habitants. Les femmes sont au nombre de 14280 et les hommes sont 1399.

1.2.2 Aspects démographiques

1.2.2.1 Population sédentaire

Le canton Mandjafa compte 89 villages y compris les chefs de ferriques et renferment divers couches d'ethnies :

- Les Baguirmiens ;
- Massa
- Mouroum
- Les Arabes ;
- Les Foulbés ;
- les Haoussa ;
- Les Bornou ;
- etc.

La population totale du canton est estimée à plus de **26 612 habitants** en 2013 et couvre une superficie d'environ **302 km²**, soit une densité de **88,11 habitants /Km²**. La Taille moyenne d'un ménage est de **5 personnes**.

Le taux de la population féminine est de 14280 habitants; soit **53,7%** tandis que Le taux de la population masculine est de 12332 habitants; soit **46,3 %**.

Cette population est à plus de **85% analphabète**.

Les principales activités de la population sont:

L'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation forestière, l'artisanat et le commerce.

Répartition de la population par tranche d'âges :

La population du canton **Mandjafa** est composée majoritairement de jeunes. Il faut mentionner que ce canton. Sur une population de **26 612** habitants, les jeunes (0 à 25 ans) représentent 54% soit un nombre de **14 370** les adultes (26 à 55 ans) sont 37% soit un total de **9847**, et enfin les vieillards (55 et +) représentent 9% soit un nombre de **2 395** âmes.

Tableau des populations en genre et en tranche d'âge

Tranches d'âge	Totale	Femme	Homme	pourcentage
0-25 ans	14370,4	7716,9	6653,49	54%
26-55 ans	9846,44	5287,53	4558,9	37%
56 et+	2395,08	1286,15	1108,92	09%
Total	26612	14290	12321	100%

Source : ADC grappes villages (avril à juin 2013)

1.2.2.2 Les transhumants ou semi sédentaires

La transhumance est saisonnière dans cette zone. Il y a de Ferriques dans ce canton. Les transhumants ou semi-sédentaires du canton **Mandjafa** sont les nomades (Arabes et peuls) qui viennent avec leurs troupeaux de bovins et ovins. Ils arrivent le plus souvent juste à la période de récoltes des produits des cultures pluviales (Novembre) et repartent en Juin au moment des semis.

Ce passage de Peulhs et Arabes transhumants dans le canton pendant la période de semis et au moment des récoltes amène quelquefois des problèmes entre les communautés sédentaires et les

transhumants. Ces problèmes tournent autour de la destruction des cultures et/ou récoltes par les troupeaux. Mais d'une façon générale, la portée de ces problèmes est minimisée et on arrive toujours au niveau cantonal à les résoudre à l'amiable.

1.2.3 Organisation sociale, politique et culturelle

1.2.3.1 Sur le plan politique

1.2.3.1.1 Administration et services techniques déconcentrés de l'Etat

A la tête de l'administration régionale, se trouve le Gouverneur suivi du Préfet puis des Sous-préfets qui sont les représentants directs du Gouvernement et chargés à ce titre de coordonner le développement de cette entité. Les services techniques de l'Etat présents dans le canton Mandjafa sont : l'agriculture (ONDR), l'élevage, et la santé publique sont tous basés à Massenya dans le chef lieu de la région du Chari-Baguirmi. Par ailleurs, d'autres services techniques sont basés au niveau départemental et interviennent également en cas de nécessité dans le canton; il s'agit de l'éducation nationale, du service vétérinaire et du service forestier.

Il n'existe pas de structures de la décentralisation, car elle n'est pas encore effective.

1.2.3.1.2 Défense et sécurité

Il existe un poste de la brigade territoriale de la gendarmerie dans le village Coton-Tchad, et légion de gendarmerie basée à Massenya. Le Chef de canton a un système de sécurité autour de lui composé de personnes para militaires informels appelés «goumiers » qui assurent sa protection ainsi que les services d'urgence de faible portée.

1.2.3.2 Sur le plan socioculturels

1.2.3.2.1 Structures traditionnelles

L'organisation sociale se fait dans la petite cellule appelée famille constituée de père, de mère, des enfants, des grands-parents, des petits fils, des tantes, des oncles etc.

Du point de vu organisation sociale le canton est dirigé par un chef de canton dont le mode de succession relève de la discrétion familiale. Le chef de canton est assisté dans ses fonctions par les chefs traditionnels : les chefs de village, les chefs de terre, les chefs des eaux...

Quelques associations des femmes, des jeunes organisent les activités les activités sportives et culturelles tels que les danses traditionnelles, des luttes traditionnelles organisées pendant la période des récoltes. Il faut signaler les cérémonies de rites pour les pluies.

L'organisation politique est basée sur la chefferie cantonale sous l'autorité du chef de canton dont les grandes décisions sont prises par concertation avec les notables. L'administration cantonale fonctionne en rapport avec les programmes nationaux.

Dans le canton, les pesanteurs socioculturelles empêchent les femmes de s'épanouir.

1.2.3.2.2 Structures religieuses

La religion pratiquée majoritairement dans le canton Mandjafa est la religion musulmane, il y a aussi une petite minorité qui pratiquent la religion chrétienne. Ces religions ont une influence non négligeable sur le comportement de la population.

Les femmes arrivent en ce moment à discuter avec les hommes parce que la religion a changé la mentalité traditionnelle des hommes dans le canton Mandjafa. C'était un canton qui respectait beaucoup les règles de la tradition. Les religions par constat amène petit à petit les hommes à délaisser de plus en plus les pratiques traditionnelles et certains rites culturels à des fins d'intérêts personnels ou bien marginaux.

Elles jouent un rôle important au niveau du canton Mandjafa. Elles interviennent dans l'éducation morale et spirituelle de la population à travers les chefs traditionnels, les imams, les pasteurs et autres.

1.2.3.2.3 Activités coutumières

Les activités traditionnelles tournent autour de l'organisation des danses, des folklores, rites autour des semailles et de récoltes, de funérailles, de mariages, de circoncisions. Il existe toujours dans chaque village les responsables chargés de garantir la tradition en maintenant cette organisation en vie.

Il faut noter que dans ce canton la tradition tend à disparaître au profit de la religion musulmane.

1.2.4 Organisations paysannes

1.2.4.1 Projets et programmes de développement

Le programme qui intervient principalement dans le canton Mandjafa est le projet « PADL-GRN » à travers l'ONG d'animation RAPS-Mandoul et l'OCR (INADES-FORMATION). C'est un programme de la 10^{ème} FED qui vise à appuyer les communautés rurales à la base, à lutter contre la pauvreté en prenant en main leur destin. C'est un programme qui préfigure la décentralisation. A travers l'ONG d'animation RAPS-Mandoul, le PADL-GRN renforce la capacité des communautés dans la pratique démocratique en les aidant à mettre sur pied un plan de développement local de leur canton.

1.2.4.2 Organisations de la société civile

Au titre des organisations de la société civile évoluant dans le canton Mandjafa, il n'y a pas d'ONG qui interviennent dans le canton. Le RAPS-Mandoul et INADES-FORMATION qui interviennent avec le projet « PADL-GRN » dans le cadre de l'animation dans ce canton. Même s'il existe un certain nombre de groupements dans ce canton, ceux-ci sont restés jusqu'à présents informels. Le tableau ci-dessous nous donne la situation de ces organisations.

Au titre des organisations de la société civile évoluant dans le canton Mandjafa, on peut énumérer voir tableau ci dessous:

Tableau des ONG, associations et groupements du canton

Type	nombre	Observation
ONG	2	Opérationnelle (RAPS-Mandoul, INADES-Formation)
Associations	00	
Groupement	46	Mal structurée et la majorité non fonctionnelle
ADC	1	Elus démocratiquement

Source : ADC

1.2.5 Les secteurs sociaux

1.2.5.1 Santé

Le Canton Mandjafa dispose d'un centre de santé non construit installé dans le village Coton-Tchad. Il regroupe tous les 89 villages du canton. L'accès à ce centre est difficile pour certains villages car ils sont éloignés du centre et de l'hôpital à Massenya dans le chef de la région. Cela amène une partie de la population à préférer se soigner par la pharmacopée traditionnelle. Par ailleurs, la méfiance au sein de la population a fait que le centre est non opérationnel pendant une bonne période de l'année donc il n'existe pas de données en ce qui concerne la carte sanitaire du canton. Cependant, l'on peut dire que le fait que le centre de santé ne soit pas fonctionnel ne fait qu'aggraver la situation sanitaire de la population.

Les maladies les plus fréquentes sont le paludisme et la diarrhée. Il y a de temps en temps l'organisation de campagnes de vaccination dans le canton, contre la poliomyélite, la rougeole, le

choléra, la méningite et le vers de guinée. Ci-dessous, les tableaux présentent les fréquences des maladies en 2008 et le taux de vaccination par antigène dans ce canton.

1.2.5.1.1 La structure de santé

Localité	Nbre Infrastructure	Nbre du personnel	Nbre du personnel qualifié par population
Onoko / Mandjafa	Néant	00	Personnel soignant
		00	00 auxiliaires
			00 secouristes

Source : Hôpital de Massenya

1.2.5.1.2 *Carte sanitaire*

Le centre de santé d'Onoko ne fonctionne pas depuis 2 ans

1.2.5.2 Education

1.2.5.2.1 *L'apprentissage des enfants*

Le secteur éducatif du canton Mandjafa est marqué par la présence de 22 écoles primaires dont 8 officielles, 14 communautaires et la présence des écoles arabes ou coraniques (religieuses). Ces écoles ne disposent pas des bâtiments en dur et les salles de classe sont construites avec des matériaux non durables (secko ou banco).

Les salles de classes de ces écoles sont construites en secco/banco et demande continuellement des réfections (paille et bois) chaque année. Ces salles sont parfois emportées par les vents avant la fin de l'année scolaire. Dès lors, les cours sont perturbés par les intempéries (pluies, vents, soleil ...). Les cours débutent tardivement en novembre pour prendre fin précocement dès les premières pluies.

Il y a **11276** enfants scolarisables dont **1991** enfants scolarisés primaire et les élèves secondaires traversent le fleuve pour aller à l'école de Guelendeng selon les ADC.

Les enseignants communautaires ne sont pas qualifiés et insuffisants ; ils sont au nombre de **36** et 6 enseignants qualifiés.

Il n'existe pas de terrain de sport aménagé. Les jeunes jouent généralement sur des terrains proprement nettoyés. On note l'absence d'une bibliothèque dans le canton.

Ci-dessous, l'illustration canton et un des écoles matériaux



se trouve d'une école du tableau récapitulatif avec la qualité des de construction.

Liste des écoles du canton de Mandjafa

Localité	Type d'école	Distance Au Chef Lieu	Nombre Du		Nombre D'enseignant		Effectif Des Elèves		
			Dur/semi	Secco	Etat	Ctre	G	F	Total
Mondo Amadou	Communautaire		0	1	0	1	35	10	45
Nguerakaka	Communautaire		0	1	0	1	62	58	120
Mandjafa centre	Officielle		0	1	1	1	43	47	90
Bougourmari	Officielle		0	1	1	1	104	65	169
Mondo	Officielle		0	1	1	2	72	80	152
Balagnéré	Officielle		0/1	0	1	2	80	27	107
Gassé	Officielle		0	1	0	3	21	26	47
Koudou-golo	Officielle		0	1	1	1	36	15	51
Onoko	Officielle		0	1	1	3	132	81	213
Wanoko	communautaire		0	1	0	1	35	49	84
Montmassa	Communautaire		0	1	0	3	79	43	122
Djoké	Communautaire		0	1	0	1	71	4	75
Orgnon	Communautaire		0	1	0	1	40	39	79
Modorio	Communautaire		0	1	0	1	33	12	45
Kougne-Kréma	Communautaire		0	1	0	3	42	26	68
Andja	Communautaire		0	1	0	1	36	26	62
Golé	Officielle		0	1	0	2	29	28	57
Tarman-Patcha	Communautaire		0	1	0	2	56	26	82
Mbélé	Communautaire		0	1	0	2	50	31	81
Meconde	Officielle		0	1	0	2	65	34	99
Daradja	Communautaire		0	1	0	1	62	33	95
Tindeng	Communautaire		0	1	0	1	37	11	48
Total des Ecoles	22		0/1	21	6	36	1220	771	1991

Source : Inspection de l'Enseignement Élémentaire de Base Massenya (2013)

Notons que sur 89 villages Il y a seulement 22 écoles, cela explique le manque de motivation des parents et l'irresponsabilité de ses dirigeants en matière de l'éducation. La qualité de l'enseignement est appréciable bien que les enseignants ne soient pas tous formés (22 écoles avec seulement 33 maîtres formés). Il est important de signaler qu'un canton qui existe depuis presque un siècle ne dispose pas des infrastructures scolaires.

1.2.5.2.2 L'alphabétisation des adultes

Le canton ne dispose pas un centre pour l'activité d'alphabétisation des adultes.

1.2.5.3 Culture et l'épanouissement des jeunes

Le canton Mandjafa nécessite la création et officialisation de plusieurs écoles de base dans les différents villages distant les uns des autres et entrecoupés par les cours d'eaux. Il faut souligner, il n'ya pas de terrain aménagé pour le foot Ball.

Pour redynamiser l'éducation dans le canton, il serait nécessaire de :

- Construire les salles de classe en matériaux durables ;

- renforcer les capacités pédagogiques des enseignants communautaires ;
- solliciter l'affectation des enseignants qualifiés ;
- aménager de terrains de sports.
- sensibiliser les communautés à s'intéresser aux activités d'alphabétisation ;

NB : Le taux d'encadrement scolaire du canton Mandjafa est faible par rapport à la moyenne nationale mais le taux de qualification des enseignants est faible aussi.

1.2.5.4 Hydraulique – accès à l'eau potable

1.2.5.4.1 Les eaux souterraines

Le canton Mandjafa souffre cruellement d'eau potable à cause des villages qui sont pour la plupart dispersés et campés aux abords des étangs dans les marécages. Pour une population de plus de 26612 âmes, les 44 villages ne disposent que de quelques rares forages, des puits à ciel ouvert.

Les niveaux des eaux souterraines dans le canton sont variables et se situent entre **35 à 45 m** de profondeur. Les eaux de consommation dans ce canton sont constituées des eaux des puits traditionnels à ciel ouvert, les forages à pompes manuelles, les eaux du fleuve Chari et les eaux des mares. Il existe quelques forages dans ce canton qui ne sont pas fonctionnels, suite à une mauvaise gestion et au manque d'artisans réparateurs dans cette zone. Nous dénombrons :

- 57 forages à pompe manuelle dont 0 château;
- 6 puits non pastoral busé;
- 0 puits Pastoraux ;
- 0 puits traditionnels.

Qui alimentent cette laborieuse population.

1.2.5.4.2 Accès à l'eau potable

Localisation (nombre village)	Type d'infrastructure	Distance	Nombre de la population
Modorio	1 puits ouvert et 2 forages		570
Salacre	3 Forages		832
Mandjafa	3 forages		664
Patcha-Benben	1 forage		300
Béné-Béné	1 forage		125
Tarboun	1 forage		1043
Ngar-Alla	1 forage		470
Am-kreché	1 forage		165
Naraye Djoniga	1 forage		583
Wanoko	1 puits ouvert, 1 forage		500
Koudou-Golo	1 forage		1022
Orgnon	1 puits ouvert		242
Méconde	1 forage		127
Tindeng foulbé	1 fourage		764
odemeli	1 forage		42
Blablague	1 forage		207
tchambere	1 forage		250
mondmassa	1 puit ouvert 1 forage		290
Conton tchad sara	1 forage		696
Naraye mbagara	1 forage		290
balagere	2 forages		308
Gassa massa	1 forage		33

mondo	1forage		495
Golé-yel	2forage		414
Bbalagere 1	2forage		400
Golé-baguirmi	2forage		441
Gassa foulbe	1forage		154
gassa	1forage		180
mosso	1forage		264
gassiba	1forage		275
guirakaka	1forage		507
bougourmari	4forages et 1 puits ouvert		2357
blabou	1forage		210
Gogome alriade	1forage		230
bagoum	1forage		65
Bourkou-golo	1forage		65
Bouda signack	1forage		330
debsene	1 forage		170
Al-kartché	1 forage		77
Blabou	3 forages et 1 puits ouvert		1028
Tchéyé	1 forage		70
Andja	1 forage		330
Chaga	1 forage		171
Atlarmi	1 forage		135
Total	55forages	6 puits ouverts	19982

NB : 44 villages disposent de forage sur les 89 villages que compte le canton.



La question d'entretien et de maintenance des ouvrages hydriques réalisés (puits busés comme forage PMH) pose de sérieux problèmes. Les comités de gestion brillent par leur absence à ce niveau car la surveillance n'est pas à point nommé (manque de graissage, insalubrité autour des puits, etc.)

1.2.5.4.3 Accès à l'eau pour le bétail

Il n'y a pas assez d'eau potable dans le canton. Face à cette situation, la construction des forages et des puits busés, et puits pastoraux, le traitement des eaux et la mise en place des comités de gestion autour des points d'eau s'avèrent nécessaire

1.2 Activités économiques

Les activités économiques du canton reposent essentiellement sur le secteur primaire dans lequel 80% de la population y tire ses revenus.

1.3.1 Agriculture

L'agriculture est l'une des activités dominantes du canton mais la technique utilisée demeure toujours archaïque caractérisée par les outils rudimentaires tels que la houe, le daba, la hache etc. Les cultures les plus pratiquées sont : le sorgho, le pénicilaire, l'arachide, le sésame, le haricot, maïs etc. les tubercules comme le manioc et la patate sont aussi cultivé. Ces cultures constituent en grande partie une source de revenu monétaire pour la population du canton.

Les cultures maraichères sont aussi pratiquées mais très peu développées à cause du manque de techniques appropriées. En plus des techniques archaïques, d'autres facteurs tels que le retard des pluies, les ennemies des cultures, contribuent à la baisse de production.

Dans le canton, Les arbres fruitiers tels que les manguiers, les goyaviers, les citronniers etc. sont rares. Le produit de la cueillette tels que : le savonnier, le jujubier et le tamarinier constitue une importante source de revenu pour les femmes.

1.3.2 Élevage

L'élevage constitue l'activité économique la plus importante du canton. Elle occupe une grande partie de la population qui pratique l'élevage intensif. Cependant, quelques difficultés d'ordres techniques et matériels et naturelles entravent le développement de cette activité.

L'élevage des bovins : on peut compter 32778 têtes de bovins dans le canton. Ceci fait augmenter les revenus du canton en général et des éleveurs en particulier. Ils sont aussi utilisés pour les travaux champêtres.

L'élevage des petits ruminants : L'élevage des petits ruminants constitue une importante ressource économique du canton. On peut compter en moyenne 43885 têtes des ovins et des caprins. L'élevage des petits ruminants n'est pas seulement fait pour des intérêts économiques mais aussi pour l'alimentation des familles lors des festivités, des cérémonies de mariages etc.

L'élevage de la volaille : celui-ci constitue une source de revenue pour les familles qui les vendent à des prix raisonnables pour satisfaire les besoins les plus élémentaires. Ils sont comptés à 47912.

L'élevage des équidés : il joue un rôle très important dans la vie de la population du canton et constitue un moyen de transport et sont aussi utilisés dans l'agriculture.

Liste des espèces domestiques dans le canton

Espèces	Nombre de têtes	Effectifs en UBT	Observations
Bovins	15 000	15 000	Estimation à raison d'une moyenne de 3 têtes par ménage
Ovins	10 700	10 700	Estimation à raison d'une moyenne de 2 têtes par ménage
Caprins	11 300	11 300	Estimation à raison d'une moyenne de 2 têtes par ménage
Equines	2250	2250	Estimation en moyenne de moitié des ménages élèvent au moins un équin
Asins	7000	7000	Estimation à raison d'une moyenne de 1 tête par ménage
Camelins	3	3	Estimation à raison d'une moyenne de 0 têtes par les éleveurs transhumants

			recensés dans le canton
Volailles	200 000	200 000	Estimation à raison d'une moyenne de 39 volailles par ménages
Total UBT		246 253	

Source : poste vétérinaire de Dourbali

1.3.3 Pêche

Comme toute activité, la pêche est aussi une pratique économique du canton. Elle est pratiquée par les pêcheurs professionnels et non professionnels dans le fleuve chari qui gagnent leur vie à la longueur de la journée. Pour ce faire, ils sont équipés avec les outils tels que : pirogue, filets, nasse, éperviers chambres à capture...

Cependant, quelques défis tels que le manque des matériels modernes, la non professionnalisation de la pêche restent à relever pour faire de cette activité le vrai essor de l'économie du canton.

1.3.4 Artisanat

L'artisanat est adapté au tressage (de nattes, corbeilles etc.) ; la poterie, et la forge. Cette activité est pratiquée par les couches les plus vulnérables. Ils sont faiblement représentés dans le canton.

1.3.5 Commerce

Les échanges commerciaux se font dans le canton sur la base des produits de l'agriculture, de l'élevage, et de la pêche. Ses échanges se font lors des marchés hebdomadaires. Il ya aussi les commerçants détaillants des produits de première nécessité dans les différents villages de l'ensemble du canton. La population ne s'approvisionne que le jour du marché.

Les femmes s'organisent en groupements pour faire des tontines et les revenus servent de faire les stocks des produits agricoles pour les revendre plus tard à un prix élevé

Cependant, il manque des structures d'épargne et de crédits dans le canton pour permettre à la population de mieux gérer les revenus tirés dans l'activité commerciale.

1.3.5 Exploitation Minière

Cette activité n'est pas réalisée dans le canton.

II. DEIXIEME PARTIE

II- Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine

2.1 Domaine : *Social et Culturel*

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Manque de revenus chez la femme	Dans tout le canton	Pas de liberté pour la femme d'exercer les AGR	Pauvreté	Les groupements féminins	Initiation des femmes aux Activités Génératrice de Revenus (AGR)
Pénibilité des travaux ménagers	Dans tout le canton	Pas des moulins, éloignement des points d'eau	La sous scolarisation de la femme	Population à majorité femmes	Installation des moulins, forages et dotation en moyens de transport aux femmes
L'exploitation des enfants	Dans tout le canton	Pauvreté Ignorance	Faible taux de fréquentation scolaire	Nombre élevé des enfants	Sensibilisation sur le droit de l'enfant ; Construction et équipement d'un centre de formation de métier
Abandon progressive des cultures traditionnelles	Dans tout le canton	Négligences des jeunes	Disparition progressive de valeurs culturelles traditionnelles	Existence des personnes dans le canton	Revalorisation des cultures traditionnelles en voie de disparition
Manque des équipements sportifs	Dans tout le canton	Pas de soutien	Le non développement des activités sportives	Joueurs de football	Dotation des matériels sportif (m Joueurs de football aillots, ballons etc.)

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Le domaine : *Social et Culturel*

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Manque de revenus chez la femme	Les femmes s'adonnent beaucoup aux cultures de rente telles que l'arachide, le sésame, le gombo	Dans 4 ans, la majorité des groupements des femmes seront bénéficiaires des machines de transformation des produits locaux	Appuyer les femmes dans les activités génératrices de revenus telles que matériels de transformation des produits locaux
L'exploitation des enfants	Existence des écoles dans certains villages du canton	Pendant 4 ans, tous les parents seront touchés par la sensibilisation pour libérer les enfants à aller à l'école	Construire et équiper un centre de formation de métier
Pénibilité des travaux ménagers	Existence des quelques groupements féminins dans le canton	D'ici 4 ans, toutes les femmes auront leurs places dans les réunions et activités mixtes dans le cadre de développement collectif du canton	Créer les conditions favorables à l'intégration de la femme dans le processus de développement par l'installation des moulins, forages et dotation en moyens de transport
Manque des équipements sportifs	existence des initiatives locales et les espaces libres	Dans 4 ans, chaque communauté s'intégrant dans ses activités culturelles pour donner une joie lors des fêtes et mariages	Promouvoir les activités sportives et culturelles dans l'ensemble du canton .
Abandon progressive des cultures traditionnelles	Existence des vieillards pour promulguer des conseils et quelques outils culturels (tam-tam)	Dans 4 ans, toutes les culturelles seront revalorisées par ses pratiquant	Appuyer la revalorisation des activités culturelles et traditionnelles du canton

2.2 Le domaine : *Ressources Naturelles / Agriculture Durable*

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Dégradation de couvert végétal	Dans le canton	Coupe abusive du bois ; Surpâturage	Sécheresse	Terrains	Reboisement des espaces dégradés
Tarissement précoce des points d'eau	Toutes les riveraines	Ensablement	Manque d'eau	Points d'eau	Aménagement des marres
Déforestation	Dans Tout le canton	Coupe abusive, feu de brousse, faible pluviomètre et surpâturage	Désertification, sécheresse,		Formation en technique de pépinières t reboisement
Disparition de certaines espèces animales	Dans tout le canton	Braconnage Feu de brousse Transhumance	Fuite de certaines espèces animales	Foret par endroit	Délimitation de couloir de transhumance et création d'une forêt communautaire
Baisse de production agricole	Dans tout le canton	Dévastation des champs par les ennemis de culture, insuffisance de matériels de production	Famine	Zone d'agriculture	Dotation en matériels de production et intrants agricoles
Faible promotion des cultures maraîchères	Andja Kougne-kréma Coton-tchad	Manque de techniques et matériels	Cherté de fruits et produits maraichers	L'eau de fleuve	Formation en technique de culture maraichère et équipement en matériels
Mort de bétails	Dans tout le canton	Maladie des bétails	Perte considérable de bétails	Zone d'élevage	Mise en place des groupements des groupements de défense sanitaire animale
Méconnaissance en technique de culture de riz	Bougourmari	Manque de formation	Maque de production de riz dans la zone	Terrain favorable	Formation en technique de culture du riz
Mauvaise gestion des produits agricoles	Andja Bougourmari Balayéré Blabou	Manque des magasins de stockages	Perte de céréales en cas d'incendie	Production agricole importante	Construction des greniers communautaires
Baisse de production de poisson	Dans les villages tout	Utilisation de filets à mailles prohibées Tarissement des eaux du fleuve.	Insuffisance des produits de pêche	Fleuve le Chari	Renforcement de la production de poisson par la pisciculture

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Le domaine : *Ressources Naturelles / Agriculture Durable*

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Dégradation de couvert végétal	Existence d'une régénération rapide des espaces libres pour faire le reboisement	Dans 4 ans, des comités de lutte contre le feu des brousses et les pépiniéristes seront formés matérialisés pour un développement rapide de la flore	Mettre sur pied des comités de surveillance et de reboisement des espaces dégradés
Tarissement précoce des points d'eau	Existence des quelques mares qui permettent aux animaux sauvages de vivre dans le canton	D'ici 4 ans, toutes les mares importantes seront aménagées pour permettre une reconstitution de la faune	Aménagement des mares
Disparition de certaines espèces animales	Existence des quelques espèces animales rares dans le canton	D'ici 4 ans, des zones de mise en défens seront délimitées et des bons comités de surveillances seront mise en place	Délimitation de couloir de transhumance et création d'une forêt communautaire
Baisse de production agricole	Existence des sols non exploités et des sols productifs à beaucoup des cultures	D'ici 4 ans, les taux de productions seront élevés dans l'ensemble du canton	Faciliter l'accès des producteurs aux équipements de production agricole
Faible promotion des cultures maraîchères	Disponibilité des sols pour la production des cultures de rente	Dans 4 ans, la vie des producteurs sera améliorée favorablement	Former en technique de culture maraichère
Mort de bétails	Taux important de concentration d'élevage de tout genre	D'ici 4 ans, la mort de bétail sera réduite sur l'ensemble de canton	Créer des groupements de défense sanitaire animale (GDSA)
Méconnaissance en technique de culture de riz	Disponibilité des zones pour la culture de riz et autres cultures tels que le maraichage	Dans 4 ans, toutes les zones rizières seront couvertes	Formation en technique de culture du riz
Mauvaise gestion des produits agricoles	Existence des produits agricoles pour le stockage pendant un temps donné	D'ici 4 ans, les producteurs se sentent sécuriser au sujet de la gestion de ses produits	Construire des greniers communautaires
insuffisance de poisson	Existence d'une rivière temporaire et peu poissonneuse	D'ici 4 ans, les pêcheurs gagneront beaucoup des poissons subvenir à leur faim	Promouvoir la pisciculture

2.3 Le domaine : *Economie*

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible activités commerciales	Dans tout le canton	Manque de moyen	Pauvreté	Potentialité commerciale	Facilité l'accès aux crédits pour la création des activités commerciales
Manque de formations professionnelles	Bougourmari Coton-Tchad Blabou Balayéré Mandjafa Andja	Insuffisance d'activités professionnelles	Faible niveau de revenu Pauvreté Oisiveté	Existence des organisations paysannes	Initiation aux formations professionnelles (couture, mécanique, menuiserie etc.)
Insuffisance des activités génératrices de revenus	Dans tout le canton	Pas d'appui financier	Pauvreté	Marché hebdomadaire	Initiation aux activités génératrices de revenus
Faible promotion des cultures de rente	Dans tout le canton	Manque d'organisation	Pauvreté	Groupement	Appui au groupement à la culture de rente (arachide, sésame etc.)
Baisse de prix des bétails	Dans tout le canton	Mauvais état de santé de bétail (maigre et malade)	pauvreté	Nombre important de bétail	Mis en place d'une filière de bétails

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Domaine : *Economie*

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible activités commerciales	Existence des marchés et des produits agricoles	Dans 4 ans, la majorité des commerçants seront en mesure de se prendre en charge	Faciliter l'accès aux crédits pour la création des activités commerciales dans le canton
Manque de formations professionnelles	Existence des artisans qui fabriquent des outils de productions locaux	D'ici 4 ans, la majorité des populations seront formées en technique de fabrication des outils agricoles et artisanaux	Appuyer la formation professionnelle (couture, mécanique, menuiserie etc.)
Insuffisance des activités génératrices de revenus	Existence des groupements et artisans locaux	Dans 4 ans, la population du canton bénéficiera des matériels de fabrication, de couture et de transformation	Initier les activités génératrices de revenus
Faible promotion des cultures de rente	Existence des sols propices pour la production des différentes cultures de rente	Dans 4 ans, la majorité de la population sera en charge de résoudre leurs besoins familiaux	Appuyer groupements à promouvoir les cultures de rente (arachide, sésame etc.)
Baisse de prix des bétails	Existence d'un nombre important de bétails	Dans 4 ans, le système de vente de bétail sera amélioré sur l'ensemble des marchés dans le canton	Organiser une filière de bétails

2.4. Le domaine : *Services Sociaux et Educatifs*

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Mauvais fonctionnement des établissements scolaires	Dans tout le canton	Manque d'enseignant Faible fréquentation des enfants	Taux élevé d'analphabétisme	Ecole officielle	Former les parents en technique de gestion de l'établissement scolaire
Condition d'accouchement difficile des femmes	Dans tout le canton	Manque de centre de santé Manque des visites prénatales	Mortalité infantile et maternelle	Possibilité de former les accoucheuses	Formation et équipements des accoucheuses traditionnelles
La présence permanente des maladies liées à la consommation de l'eau non potable	Dans tout le canton	Insuffisance d'eau potable	La diarrhée et vomissement	Un centre de santé non construit.	Installation des forages
Manque de centre de santé	Dans tout le canton sauf Mandjafa	Pas d'appui	Long distance pour atteindre le centre de santé		Construction d'un centre de santé communautaire
Manque de pharmacies villageoises	Madjamfa, Bougourmari	Manque d'initiatives	Perte des vies humaines		Formation et installation de la pharmacie villageoise à
Faible taux de couverture sanitaire	Dans tout le canton	Manque des aides extérieures	Maladies et perte en vies humaines		Construction et équipement des centres des santés
Manque d'hygiène et assainissement	Dans tout le canton	Ignorance Insuffisance de latrine	Perte en vies humaines		Sensibilisation et formation de la population sur d'hygiène et assainissement
Taux élevé des enfants non scolarisés	Dans tout le canton	Manque de volonté des parents et manque de structures d'accueil	Augmentations des taux d'analphabétisme, Baisse de niveau	Enfants en âge scolaire	Sensibilisation des parents sur le devoir et l'importance de la scolarisation des enfants
L'absence des infrastructures scolaire	Dans tout le canton	Pas de soutien pour la construction des salles de classe	Début des cours tardives et fin des cours très tôt	Une école officielle à Andja	Construction et équipement des structures d'accueil scolaire
Manque des enseignants	Dans tout le canton	Incapacité de prise en charge des maitres communautaires	Taux élevé d'analphabétisme	Ecoles communautaires	Formation des maitres communautaire

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Domaine : *Services Sociaux et Educatifs*

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Mauvais fonctionnement des établissements scolaires	Existence des écoles communautaires et étatiques dans certains villages	D'ici 4 ans, les membres des associations de parents d'élèves seront formés sur les techniques de gestion de l'établissement	Renforcer les capacités techniques des membres des associations des parents d'élèves en technique de gestion de l'établissement
Condition d'accouchement difficile des femmes	Nombre femme très élevé part rapport aux hommes et un taux de natalité estimé très élevé aussi	Dans 4 ans, tous les centres retenus seront construits et matérialisés en équipements sanitaires et personnels qualifiés	Former et équiper les accoucheuses traditionnelles
La présence permanente des maladies liées à la consommation de l'eau non potable	Taux de mobilisation locale très impressionnant	Dans 4 ans, le taux de fréquentation sera augmenté et des forages d'eaux potables seront construits	Installation des forages
Faible taux de couverture sanitaire	Nombre des populations du canton est estimé beaucoup augmenter ce dernier	Dans 4 ans, les problèmes de la mortalité infantile et maternelle seront réduits dans l'ensemble du canton	Construire et équiper les centres des santés
Taux élevé des enfants non scolarisés	Existence des enfants en âge scolaire	Dans 4 ans, le nombre des élèves sera augmenté dans toutes les écoles dans le canton	Sensibiliser les parents à envoyer les enfants à l'école
L'absence des infrastructures scolaire	Existence des écoles communautaires et étatiques dans beaucoup des villages du canton	Dans 4 ans, toutes les écoles retenues dans le canton seront construites en cycle complet	Construire et équiper les salles de classes
Manque des enseignants	Existence des écoles communautaires et étatiques dans beaucoup des villages du canton	Dans 4 ans, le nombre des enseignants sera augmenté dans toutes les écoles du canton	Appuyer la formation des maitres communautaire

III- Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

2.1. Agriculture /élevage/pêche

- Amélioration durable de la production agricole des ménages les plus défavorisés ;
- Renforcement de la production maraîchère ;
- Maîtrise et gestion de l'eau pour l'irrigation des cultures ;
- Facilitation de la disponibilité et de l'accessibilité des équipements agricoles, des intrants et des semences améliorées ;
- Amélioration des systèmes d'élevage ;
- Amélioration et extension de l'hydraulique pastorale ;
- Approvisionnement en produits vétérinaires et zootechniques pour le bétail ;
- Organisation des filières porteuses : production – transformation – commercialisation ;
- Amélioration, intensification et diversification des productions halieutiques ;
- Promotion de la plante à racine et tubercules.

2.2. Environnement et Gestion des Ressources Naturelles

- Renforcement des capacités en matière de lutte contre la désertification et de conservation de la biodiversité;
- Protection et restauration du couvert végétal (reboisement, mis en défens etc.) ;
- Conservation et restauration des écosystèmes fragiles ;
- Facilitation de l'accès durable des populations aux ressources naturelles ;
- Promouvoir une gestion et une exploitation rationnelles des ressources naturelles ;
- Extension du système d'approvisionnement en eau potable ;
- Renforcement des capacités pour la promotion de l'hygiène et assainissement ;
- Promotion de l'arboriculture fruitière ;
- Intensification et diversification des productions végétales ;
- Amélioration, intensification et diversification des productions halieutiques ;
- Production ligneuse et non ligneuse.

2.3. Economie

- Poursuite de la promotion des groupements de base à vocation économique ;
- Accroissement de la productivité de l'agriculture et de l'élevage ;
- Développer les opportunités d'emplois au profit des jeunes et des femmes ;
- Renforcement du rôle de la femme dans le processus de développement ;
- Développement de la transformation des produits végétale et animale ;
- Organisation du circuit de commercialisation des produits locaux ;
- Facilitation et accompagnement à l'auto-organisation de l'artisanat ;
- Amélioration et diversification de la production artisanale ;
- Promotion des crédits agricole et pastorale ;
- Amélioration des infrastructures d'appui au commerce.

2.4. Santé

- Amélioration de l'efficacité du système de santé ;
- Amélioration de l'accès aux services et la qualité de prestations des soins ;
- Réduction de la mortalité infantile et maternelle.

2.5. Education

- Développement de l'accès élargi à l'éducation de base ;
- Amélioration de la qualité de l'éducation ;
- Renforcement des capacités d'intervention des enseignants.

2.6. Affaires Sociales et Genre

- Promotion de la femme et l'intégration du genre ;
- Protection et promotion des personnes vulnérables ;
- Création d'un cadre de protection social et de formation professionnelle des enfants ;
- Promotion des services de Santé de Reproduction et de Planification Familiale ;
- Renforcement des droits humains, culture de paix et de la cohésion Sociale ;
- Promotion du dialogue et du renforcement des capacités de la société civile pour l'appui à la bonne gouvernance locale.

2.7 Culture, Jeunesse et Sport

- Protection du patrimoine culturel, matériel et immatériel ;
- Formation des acteurs culturels et artistiques ;
- Promotion et développement des initiatives artistique ;
- Accroissement de l'efficacité de l'encadrement de la jeunesse ;
- Promotion des initiatives permettant intégration effective des jeunes dans la vie active ;
- Promotion des droits humains et la culture de la paix ;
- Promotion de l'accès des jeunes aux activités de loisirs, du sport et de la culture
- Développer la culture entrepreneuriale des jeunes

IV- Projets de développement sur la durée du plan

4.1 Domaine : Environnement et GRN

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Renforcement des capacités pour la régénération des arbres locaux et de la production des arbres fruitiers dans le canton	Mandjafa, Tarman patcha Bongui, Tarboune Kondo-Ngolo, Nguiria kaka, Beli, Gassiba, Andja, Mondo, Golé Onoko, Koudogolo	Albarka, Kougne-Ndjouf, Verra Ver de guinée, Nafi, Al-wafa, Akouba, Woul-nafti, Djefane Al-nassour, Agne kidjé-Mbéré, Mami, Allah-Lassem	126 000 000	Sur les 6 groupements, les 2 disposent déjà d'un montant de 150 000 chacun	2014	4 ans
Construction d'un château et des forages d'eaux potables	Bougourmari 61 villages en besoin d'eau potable	Association villageoise d'adduction d'eau potable	345 000 000	Les 61 villages disposent déjà d'une somme de 6 000 000	2014	4 ans
Appuis aux initiatives locales de mise en défens des ressources halieutiques et des forêts classées.	Grappes : Mbalagnéré Mandjafa	Mangom Albarka ADC	12 000 000	Mangom dispose d'un montant de 45 000 et Albarka 75 000	2015	1 an
Traduction en langue locale et la vulgarisation des extraits des textes existants : la loi 14 qui régleme le coupe des bois verts, la chasse, la pêche, le feu de brousse etc.	Dans tout le canton	ADC	4 000 000	Capacité de mobilisation	2016	1 an
Sous total			487 000 000			

4.2 Domaine : Agriculture/Elevage/Pêche

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Renforcement des capacités des producteurs agricoles dans le canton Mandjafa	Les 8 grappes-villages du canton	5 groupements par grappes-villages, soit 40	120 000 000	15 groupements sur les 40 disposent d'au moins une somme de 50000	2014	4 ans
Mise en place des GDSA (groupements de défenses sanitaires animales)	1 GDSA par grappes-villages, soit 8	8 GDSA	48 000 000	Les pasteurs du canton ont la capacité de mobiliser les fonds pour la réalisation du projet	2014	4ans
Equipement et formation des producteurs pilotes des semences améliorées	Bougourmari Coton-Tchad	Glagla Kosmadji	20 000 000	Capacité de mobilisation des fonds	2015	2 ns
Renforcement des capacités des groupements maraîchers	Modorio, Gassiba, Mala Tarmane patcha, Ngare-alla Bougui, Andja, Kougne-kréma, Balagnéré	Wanoko, Al-kair Ridinanamaye Mala tchouda Vert de Guinée Kaoutal, Grikof Raf-jeune, Meul maye halldika	81 000 000	Ces groupements sont déjà dans cette activité	2014	4
Construction et équipement des magasins communautaires	Dans tous les chefs des grappes	1 Groupement par grappe village, soit 8	72 000 000	La population a la volonté de mobiliser les fonds (6 magasins déjà construits dans le canton mai en matériels locaux	2014	4ans
Renforcement des capacités des groupements des pêcheurs	Mandjafa Balagnéré Kouigne-kréma	Union de groupement de pecheur Mangom Alladoum	9 000 000	Les 2 pêches collectives produites par an peuvent générer des ressources financières pour la réalisation du projet	2015	3 ans
Renforcement des groupements femmes vendeuses des poissons.	Mandjafa Balagnéré Kouigne-kréma	Kougné Ndjong Déné mosso Mbao	15 000 000	Capacité de mobilisation des fonds	2015	3 ans
	Sous total		365 000 000			

4.3 Domaine : Economie

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Construction et équipement d'un centre de formation en couture et en menuiserie	Bougourmari	Groupement BAB-AL RAMA	32 000 000	Les ressources du groupement lui permettent de payer l'apport local	2014	1 an
Constitution d'un stockage de sécurité alimentaire	Mandjafa	Al-barka	70 000 000	Capacité de mobilisation des apports locaux	2014	4 ans
Appui au groupement professionnel des pêcheurs en hors bord pour la pêche en eau profonde	Majamfa	Al-barka	30 000 000	Capacité de mobilisation des apports locaux	2015	1 an
Mise en place de la filière arachidière	Andja	Union des groupements	35 000 000	Le porteur dispose une somme de 500 000 dans sa caisse.	2015	1 an
Embauche bovine	Béné-béné Balagnéré Gassiba	Rayana Albarka Ridinamaye	50 000 000	Capacité de mobilisation des apports locaux	2014	3 ans
Aménagement des pistes rurales.	Bougourmari Mandja-Blabou Bougour-bram Mandjafa-modorio Onoko-modorio Koudou ngolo-bram	Union des groupements	60 000 000	La population a émis l'idée d'aménager les pistes rurales a la Capacité de mobilisation des fonds	2015	1 an
Construction d'un pont sur le fleuve Chari	ONOKO	ADC	Pour Mémoire	Les communautés sont prêtes à mobiliser les fonds pour l'apport local	2014	1 an
Sous total			277 000 000			

4.4 Domaine : Santé

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Renforcement des structures sanitaires des zones de responsabilités du canton Mandjafa	Mandjafa et Onoko	COGES	90 000 000	Une somme de 700 000 de FCFA est disponible	2014	2 ans
Mise en place des pharmacies communautaires	Balagnéré Andja Modorio	E.E.T Andjadjo Babal-rahma	21 000 000	L'EET de Balagnéré dispose d'une somme de 35 000 dans la caisse	2015	2 ans
Formation des accoucheuses traditionnelles	Mandjafa Onoko	COGES		Capacité de mobilisation des fonds propres	2015	3 ans
Instauration des pratiques d'hygiène et assainissement	Balagnéré, Andja Bougourmari Modori	E.E.T, Andjadjo Babal-rahma Al-kair	9 000 000	Capacité de mobilisation des fonds propres	2015	3 ans
IEC sur la problématique de VIH/SIDA, la santé de la reproduction, le paludisme et le ver de guinée.	Zone de responsabilité sanitaire : Mandjafa Onoko	COGES	9 000 000	Le porteur du projet dispose d'une somme de 175 000	2014	3 ans
Sous total			129 000 000			

4.5 Domaine : Education

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Construction et équipement des bâtiments scolaires à cycle complet des écoles officielles et communautaires du canton Mandjafa	Mandjafa, Onoko, Balagnéré, mondo, Gassa, Gassiba et Bougourmari	Les 7 APE	124 000 000	Capacité de mobilisation de l'apport local	2014	3 ans
Renforcement des capacités des maîtres communautaires et les membres des Associations des parents d'élèves (APE).	19 écoles communautaires dans le canton	APes	38 000 000	Les APE sont des structures organisées capables de mobiliser le fonds	2014	3 ans
	Sous total		262 000 000			

4.6 Domaine : Affaires Sociales & Genre

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Renforcement des capacités des groupements féminins et des personnes vulnérables du canton Mandjafa	Kougne-kréma Balagnéré, Onoko Blabou, Andja	Groupements féminins ; Groupement des handicapés physiques	24 000 000	Capacité de mobilisation des apports locaux	2014	2 ans
Création d'un centre de formation et d'animation des femmes	Mandjafa	Union cantonale pour le développement	35 000 000	Capacité de mobilisation des apports locaux	2015	1 an
Implication des femmes dans le processus de prise des décisions et de gestion de revenus familiaux	Tout le canton	ADC	5 000 000	ADC se porte garant pour mobilisation de fonds	2015	3 ans
	Sous total		64 000 000			

4.7 Domaine Jeunesse/Culture/Sport

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût (FCFA)	Disponibilité financière	Début probable	Durée
Renforcement des activités culturelles et sportives dans le canton Mandjafa	Ensemble du canton	Organisation des jeunes danseurs	16 000 000	Les jeunes disposent d'une somme de 60 000 dans la caisse	2014	2 ans
Mise en place d'une bibliothèque ambulante scolaire et culturelle	Mondo Bélé	APEs	38 000 000	Les APE ont la capacité de mobilisation des fonds	2014	2 ans
Revalorisation des cultures traditionnelles éducatives	Toute les 8 grappes-villages	ADGV	16 000 000	Les communautés ont les capacités de mobilisation des fonds	2015	3 ans
Sous total			70 000 000			

Récapitulatif de cout des micros-projets

N°	Domaines	Montant en FCFA
4.1	Domaine environnement et GRN	487 000 000
4.2	Domaine Agriculture/Elevage/Pêche	365 000 000
4.3	Domaine Economie	277 000 000
4.4	Domaine Santé	129 000 000
4.5	Domaine Education	262 000 000
4.6	Domaine Affaires Sociales & Genre	64 000 000
4.7	Domaine Jeunesse/Culture/Sport	70 000 000
Total Général		1 654 000 000

V-Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions

Les microprojets retenus dans ce Plan Développement Local reflètent la réalité que vivent les populations du canton Mandjafa. Pour ce faire, un mécanisme de mise en œuvre des actions est mis sur pied. Ce mécanisme implique les potentiels bailleurs qui financent les activités des projets du canton, le Comité Départemental d'Action, l'Association de développement du canton et l'ONG d'appui.

5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions

Les potentiels bailleurs tels que PADL-GRN, PROADELII, PARSET, FEM, FOSAP, FSD, WORLD-VISION, l'ONG d'appui (RAPS-Mandoul) et autres sont les partenaires et apportent leurs appuis financiers techniques et matériels pour la réalisation des activités du projet en partenariat avec la population du canton qui doit mobiliser l'apport local.

Les ressources Humaines pour assurer les tâches des microprojets du canton proviennent soit parmi la population du canton pour les mains d'œuvres locales ou soit une prestation extérieure pour la réalisation des tâches spécifiques dont la compétence ne se trouve pas dans le canton. Cependant, le canton peut aussi faire appel à ses ressortissants résidents en dehors du territoire cantonal pour leurs appuis techniques et matériels.

5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme

5.2.1 La stratégie du pilotage

Comment ces projets vont être mise en œuvre ?

La stratégie fondamentale de pilotage du projet est participative et basée sur :

- La mobilisation des ressources humaines compétentes pour le renforcement des capacités techniques des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions. Aussi pour la sensibilisation et conscientisation de toutes les communautés dans le canton.
- L'équipement adéquat au titre de projets
- Le soutien et l'accompagnement aux initiatives locales de développement

5.2.2 La stratégie de suivi

Le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

5.2.3 Niveau interne :

Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat et autres d'autre part. Tous feront régulièrement le suivi des activités de suivi et rencontreront les différents bénéficiaires. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traités et analysés et produiront des résultats. Cet travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement.

5.2.4 Niveau externe

Les partenaires financiers et techniques de l'action feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne mise en œuvre du projet et de l'atteinte de ses objectifs. Ces visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacité des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

5.2.5 Rapportage

Tous les suivis au niveau interne qu'externe seront sanctionnés par des rapports qui seront communiqués à tous les acteurs du système.

Planning annuel de travail

D'une manière générale, toutes les actions prévues dans le planning vont être mise en œuvre en considérant systématiquement les deux phases :

La phase préparatoire : cette phase consiste à la préparation technique de l'ensemble des services, de formations et autres activités prévues dans la dite action.

Pour garantir la qualité des apports dans le cadre de la mise en œuvre du projet et l'atteinte de ses objectifs, les termes de références seront établis à cet effet. Les prestataires retenus soumettront chaque fois leur offre technique et financière à approuver par les demandeurs avant l'exécution de la dite prestation.

La phase d'exécution : c'est la réalisation en tant que telle de l'activité préparée. La cohérence dans la préparation et la réalisation sera rassurée.

Les rapports des missions de consultations, de prestations seront établis par les concernés et remis aux demandeurs à la fin de leur mission.

5.3 Planning annuel de travail

Planning pour les 12 premiers mois de la première année

Activités	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Renforcement des capacités pour la régénération des arbres locaux et de la production des arbres fruitiers dans le canton												
Construction d'un château et des forages d'eaux potables												
Renforcement des capacités des producteurs agricoles dans le canton Mandjafa												
Mise en place des GDSA (groupements de défenses sanitaires animales)												
Renforcement des capacités des groupements maraîchers												
Construction et équipement des magasins communautaires												
Construction et équipement d'un centre de formation en couture et en menuiserie												
Constitution d'un stockage de sécurité alimentaire												
Embauche bovine												
Construction d'un pont sur le fleuve Chari	P	O	U	R		M	E	M	O	I	E	
Renforcement des structures sanitaires des zones de responsabilités du canton Mandjafa												
IEC sur la problématique de VIH/SIDA, la santé de la reproduction, le paludisme et le ver de guinée.												
Construction et équipement des bâtiments scolaires à cycle complet des écoles officielles et communautaires du canton Mandjafa												
Renforcement des capacités des maîtres communautaires et les membres des Associations des parents d'élèves (APE).												
Renforcement des capacités des groupements féminins et des personnes vulnérables du canton Mandjafa												
Renforcement des activités culturelles et sportives dans le canton Mandjafa												
Mise en place d'une bibliothèque ambulante scolaire et culturelle												
Organiser un atelier de capitalisation des expériences												
Evaluation à mis parcours												

Planning pour les trois dernières années (2015-2017)

Activités	2015		2016		2017	
	1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} Semestre	1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} Semestre	1 ^{er} Semestre	2 ^{ème} Semestre
Renforcement des capacités pour la régénération des arbres locaux et de la production des arbres fruitiers dans le canton						
Construction d'un château et des forages d'eaux potables						
Appuis aux initiatives locales de mise en défens des ressources halieutiques et des forêts classées.						
Traduction en langue locale et la vulgarisation des extraits des textes existants : la loi 14 qui régleme le coupe des bois verts, la chasse, la pêche, le feu de brousse etc.						
Renforcement des capacités des producteurs agricoles dans le canton Mandjafa						
Mise en place des GDSA (groupements de défenses sanitaires animales)						
Equipement et formation des producteurs pilotes des semences améliorées	Réalisé	en	année	1		
Renforcement des capacités des groupements maraîchers						
Construction et équipement des magasins communautaires						
Renforcement des capacités des groupements des pêcheurs						
Renforcement des groupements femmes vendeuses des poissons.						
Construction et équipement d'un centre de formation en couture et en menuiserie	Réalisé	en	année	1		
Constitution d'un stockage de sécurité alimentaire	Réalisé	en	année	1		
Appui au groupement professionnel des pêcheurs en hors bord pour la pêche en eau profonde						
Mise en place de la filière arachidière						
Embauche bovine						
Aménagement des pistes rurales.						
Construction d'un pont sur le fleuve Chari	Pour	ME	MOIRE			
Renforcement des structures sanitaires des zones de responsabilités du canton Mandjafa						

Mise en place des pharmacies communautaires						
Formation des accoucheuses traditionnelles						
Instauration des pratiques d'hygiène et assainissement						
IEC sur la problématique de VIH/SIDA, la santé de la reproduction, le paludisme et le ver de guinée.						
Construction et équipement des bâtiments scolaires à cycle complet des écoles officielles et communautaires du canton Mandjafa						
Renforcement des capacités des maîtres communautaires et les membres des Associations des parents d'élèves (APE).						
Renforcement des capacités des groupements féminins et des personnes vulnérables du canton Mandjafa						
Création d'un centre de formation et d'animation des femmes						
Implication des femmes dans le processus de prise des décisions et de gestion de revenus familiaux						
Renforcement des activités culturelles et sportives dans le canton Mandjafa						
Mise en place d'une bibliothèque ambulante scolaire et culturelle						
Revalorisation des cultures traditionnelles éducatives						
Organiser un atelier de capitalisation des expériences						
Evaluation à mis parcours						
Révision du PDL						

Conclusion

La population du canton Mandjafa a accepté d'entamer le processus d'élaboration du son PDL pour la permettre de s'assurer d'une planification locale efficace et harmonieuse de son territoire. A cet effet, la démarche participative est au centre du processus et celle-ci a guidé toutes les réunions de travail durant l'élaboration du PDL.

Pendant ce processus, les acteurs impliqués sont les suivants : les autorités administratives et traditionnelles, les services techniques déconcentrés de l'Etat les représentants des communautés du canton, les organisations paysannes, les leaders religieux etc.

Les ateliers de travail se tiennent avec la participation massive des acteurs cités ci-dessus accompagnés de l'ONG d'appui et les résultats des travaux décrits dans ce document font l'objet d'un consensus des acteurs impliqués.

Le mécanisme de la mise en œuvre des microprojets retenus dans ce Plan de Développement Local implique l'appui financier des potentiels bailleurs et l'apport local de la communauté bénéficiaire avec la collaboration technique de l'ONG d'appui. Tous les partenaires sont aussi impliqués dans le suivi des activités réalisées sur le terrain pour s'assurer de leurs conformités.

Pour permettre au canton Mandjafa de connaître les potentiels bailleurs pour le financement des microprojets retenus, les tables rondes seront organisées au cours de la mise en œuvre du plan de Développement Local.

Une évaluation à mi parcours et finale est prévue par les acteurs impliqués dans le processus d'élaboration du PDL pour s'assurer de sa conformité avec les réalisations faites sur le terrain.

Une assemblée générale sera organisée par l'Association de Développement du canton de Mandjafa avec les autres acteurs pour décider de la révision de Plan de Développement Local au bout de 4 ans.

Annexes :

7.1 Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE — TRAVAIL — PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PLAN DE L'ECONOMIE ET DE LA COOPERATION

INTERNATIONALE

ONG RAPS- MANDOUL

Vendredi le 5-04-2013

A

Monsieur le Chef de Canton de

Mandjafa

Objet : *Entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

Monsieur,

Par la présente, le chef de projet « Trésor » Renforcement des initiatives locales de développement durable dans la région du Chari-Baguirmi vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec lui et ses collaborateurs le 12/3/2013 à Mandjafa à 9H 00 Heures dans votre Cours.

En effet, le RAPS-Mandoul a eu un financement de l'Union Européenne pour l'appui à l'élaboration des 9 Plans de Développement Locaux dont votre canton fait parti des bénéficiaires directs.

Pendant le temps d'entretien vous aurez vous familiarisé avec le document du projet afin d'avoir votre point de vue.

Veuillez recevoir, Monsieur le chef de canton, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef de Projet

DJIMTE Obed

7.2 Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,

Calendrier du processus de concertation Mandjafa

Date	Contenu
13 Janvier 2013	Prise de contact avec les autorités Administratives de la région du Chari-Baguirmi à Massenya
17 Avril 2013	L'Atelier de lancement officiel dans la région du Chari-Baguirmi par le Gouverneur à Massenya
18 Avril 2013	Visite de programme des activités à Mandjafa
20 Avril 2013	L'atelier cantonal de sensibilisation et d'information à Mandjafa
07 au 14 Mai 2013	Mise en place des organisations de gestion des grappes-villages, Collecte de données dans les grappes-villages et réalisation des diagnostics participatifs au niveau des villages
27 Mai 2013	Mise en place de l'Association de Développement Cantonal (ADC) à Mandjafa
20 au 21 Juin 2013	L'atelier de restitution, de validation du diagnostic et d'identification des actions à Massenya
16 au 17 Juillet 2013	Atelier de formulation des projets à Dourbali
13 au 16 Août 2013	Atelier de rédaction de l'ébauche de plan de Développement Local (PDL) à Bousso
24 au 26 février 2014	Atelier de validation de PDL

7.3 Personnes ressources contactées,

Liste des personnes ressources contactées/canton Mandjafa

N°	Noms et prénoms	Fonction	Contacts
1	Hadji Woly	Sultan de Baguirmi	99152800
2	Akit Hayar	Sous-préfet de Massenya	90141499
3	Nerondo Nahari Sylvestre	Préfet de Baguirmi	90858569
4	Ray Matouwé	Secrétaire de la région de Chari-Baguirmi	95371070
5	Hassan Idriss	Chef de canton	99965815

7.4 Membres du Comité de Développement Cantonal,

Liste des membres du bureau de l'association de développement du canton de Mandjafa

Président : **Bande Dabo**

Vice Président : **Romyelngar Zachee**

Secrétaire Général : **Mahamat Chaïbo**

Secrétaire Général Adjoint : **Bemadjingar Paul**

Trésorier Général : **Youssouf Abba**

Trésorière Générale Adjoint : **Ali Dra**

Chargé De Matériels : **Phate Djibia**

Chargée De Matériels Adjointe : **Fane Djibrine**

Commissaire Aux Comptes : **Kosadingar Joel**

Commissaire Aux Comptes Adjoint : **Alhadj Abakar**

1^{er} Conseiller : **Mahamat Batou**

2^e Conseiller : **Maldou Oumar**

7.5 Noms des animateurs locaux,

Liste des animateurs locaux/canton Mandjafa

N°	Noms et prénoms	contacts
1	Bandé Dabo	99152444
2	Youssouf Yanan	99585836
3	Bémadjingar Paul	68418708
4	Saïbou Mahamat	95581843
5	Romyelngar Zachée	92597406

7.6 Liste des Membres des Commissions Thématiques (CT)

Liste des membres des commissions thématiques par Domaine

Domaine Environnement et Gestion des Ressources Naturelles		
Nom et prénoms	fonctions	contacts
Wagada Ouangbi	Inspecteurs forestier de Massenya	63791123
Hadjar Wardougou	Chef de cantonnement de Massenya	
Mahamat Hassan Lassi	animateur	
Bande dabo	Président ADC	

Commission thématique Agriculture/ Elevage/ Pêche		
Nom et prénoms	fonctions	contacts
Odingar Daïndoh	Chef de secteur ONDR de Baguirmi	90898336
Bactar Pathé	Conducteur des travaux agricole/ Massenya	
Mahamat Zene Kamis	Agent technique de l'élevage/ Dourbali	66 22 77 90
Zakaria Brahim Djazim	animateur	
Mahamat chaïbo	Secrétaire general ADC	

Commission thématique Education		
Nom et prénoms	fonction	contacts
Gougou Goura	Inspecteur départemental de l'éducation du Baguirmi	66271944
Momadje Ngamadinan	Inspecteur de l'enseignement primaire du Massenya	66567158
Nadjilengar Edouard	Planificateur de Massenya	
Amina Ramadane	animatrice	
Romyelngar zachee	Vice-président ADC	

Domaine économie		
Nom et prénoms	fonction	contacts
Mady Pascal	Pasteur de Massenya	63 79 18 70
Kalaïtan Thomas	Missionnaire à Massenya	90415553
Abdelkader Adoum	Imam	
Koulamrambaye Masdongar	animateur	
Youssouf abba	Trésorier ADC	

Commission Santé		
Nom et prénoms	fonction	contacts
Djimé Wagada	Chef de zone de Massenya	66005620
Haroun Doumra	Chargé de vaccination au centre de santé de Massenya	99150139
Djimé Obed	Chef de projet	
Bemadjingar paul	Secrétaire adj. ADC	

Commission Affaires sociales et Genre		
Nom et prénoms	fonction	contacts
Eyabé Himbet	Responsable centre Social	66465445/99121228
Odingar Daïndoh	Chef de secteur ONDR de Baguirmi	90898336
Solkem Rimtébaye	Gestionnaire/Comptable	

Commission thématique jeunesse/ Culture et Sport		
Nom et prénoms	fonction	contacts
Christian Biling	Coordonnateur de sport/ Massenya	66565731
Djimndolendigar Théodore	Correspondant ONRTV/Massenya	
Nadjilengar Edouard	Planificateur de Massenya	
Djimte Obed	Chef de projet	
Zakaria Brahim Djazim	animateur	

7.7 Calendrier de travail des Commissions Thématiques (CT)

Date	Contenu
26/6/2013 au 15/7/2013	Etude de faisabilités des microprojets conformément au diagnostic cantonal, aux normes techniques de l'Etat et suivant les capacités des porteurs à mobiliser les apports locaux

7.8 Rapport des travaux des commissions thématiques

Rapport synthèse de l'atelier de formulation des projets du canton Mandjafa

Il est tenu ce jour 17 juillet 2013 un atelier de synthèse des travaux de formulation des micros projets, dirigé par le facilitateur Ndjelassem Bruno regroupant les délégués du canton Mandjafa, les services techniques déconcentrés de l'Etat, l'équipe du projet « TRESOR ».

L'objectif de cet atelier consiste à formuler les micros projets du canton retenu pour le PDL.

C'est ainsi que les différentes commissions issues de différents domaines ont présenté tour à tour le résultat de travail issu de l'analyse des données de diagnostic collecté dans les grappes-villages. Ces résultats sont présentés afin que les différents délégués apportent leur amendement.

Ainsi, 7 commissions dans différents domaines ont présenté leur travail.

Domaine Environnement et gestion des ressources naturelles

Dans le domaine de l'environnement et GRN, la pauvreté du sol, la disparition des arbres, le manque d'eau et l'absence des arbres fruitiers étaient au centre de discussions. Ainsi, 4 micros projets retenus par l'inspecteur forestier soumis à l'appréciation des délégués afin de compter le manquement. C'est ainsi que les délégués cantonaux ont souligné le dynamisme du groupement des pêcheurs qui crée une zone de mise en défens pour une pêche collective. Ce dynamisme demande d'être renforcé afin de professionnaliser la pêche dans le canton. Il a été soulevé au cours des discussions entre le facilitateur et les délégués sur l'importance de la faune dans le canton. Ainsi, le passage permanent des éléphants dans le canton laisse croire qu'il faut délimiter une zone de mise en défens pouvant servir une forêt classée pour la faune. Pour clore le domaine de l'Environnement, une question importante portée sur l'eau potable a été soulevée par les délégués. Ainsi, pour une population de 26938, on note que 55 forages plus ou moins fonctionnels, c'est ainsi que 40 forages et un château à Bougourmari seront prises en compte dans le PDL pouvant desservir le canton.

Domaine : Agriculture/Elevage/Pêche

Le canton Mandjafa est un canton qui regorge d'énorme des potentialités dans le domaine de l'Agriculture, Elevage et Pêche. Malgré l'absence du chef de secteur de l'ONDR à l'atelier, l'appui technique de facilitateur et l'intervention des autres chefs de services techniques déconcentrés de l'Etat connaissant le canton ont permis aux délégués cantonaux d'identifier 4 microprojets concernant ce domaine.

Il est question de renforcer les capacités des producteurs en leur fournir des équipements agricoles, la semence améliorée afin d'assurer la sécurité alimentaire du canton.

Pour élevage, il est question de créer une pharmacie vétérinaire à Bougourmari qui est au centre du canton pouvant desservir les autres villages ainsi que la création de police sanitaire devant la pollution occasionnant les maladies épidémiques dans le canton.

On note dans le canton, un nombre important de cheptel, mais exposé aux maladies rendant non seulement la qualité bouchère médiocre mais la perte de tête de bétails.

En ce qui concerne la pêche, la pratique reste archaïque. C'est pour quoi le renforcement des capacités de pêcheurs en technique moderne de pêche s'avère nécessaire.

Domaine : santé

Dans le domaine de santé, trois (3) microprojets sont proposés par le chef de zone de district sanitaire de Massenya, amandés par les participants, il ressort que dans le canton. Un seul centre de santé à Onoko non construit pour une population de 26938. Ce centre est situé à 115 Km du district sanitaire de Massenya. Ce qui sous entend que le besoin en soin reste cruel, ainsi le renforcement des COGES et la sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement s'avèrent important pour le canton. La création de pharmacie sanitaire à Bougourmari est soulevée par rapport à la nécessité.

Domaine : Education

Les données de l'analyse de diagnostic participatif ont permis à l'inspecteur Pédagogique de l'Enseignement Primaire de retenir 2 microprojets pour le canton de Mandjafa. Selon lui, par rapport aux autres cantons, le canton Mandjafa bénéficie plus d'école (29 écoles). Mais ce qui laisse à désirer, c'est la construction des infrastructures. Il note que le dynamisme de la communauté qui a pu réaliser la construction avec leur propre force 2 écoles avec les matériaux semi-durs à Balagnéré et Mandjafa. L'inspecteur a souligné également le faible taux de la scolarisation constaté dans le canton, néanmoins, on note la présence massive des filles à l'école de Gassa et de Mot-massa. Il a aussi soulevé le problème de renforcement des capacités des maitres communautaires. Selon lui, les maitres communautaires de niveau 1 ne peuvent pas intervenir en classe de CM, sur ce, compte tenu de manquement des enseignants qualifiés, le renforcement des maitres communautaires à tous les niveaux s'avère nécessaire.

La formation des membres de l'APE sur la gestion de l'école et de personnel est très importante, car les membres de l'APE remplacent de temps en temps les maitres communautaires à cause de leur indemnité (conflit d'intérêt).

Dans le canton Mandjafa, on note 29 écoles pour 36 enseignants dont 6 enseignants qualifiés. Sur les 29 écoles, 7 sont officielles.

Domaine : Economie

En économie, pour le responsable socioéconomique, il est question de créer un centre de formation pouvant appuyer les initiatives à caractère économique existante. En regardant l'avenir du canton, les membres de la commission jugent utile d'appuyer les groupements professionnels en occurrence les pêcheurs en hors-bord dans la zone où la pêche est intense afin de professionnaliser la filière. Pour le transport des produits vers les autres localités, l'aménagement des pistes rurales dans le canton et la construction d'un pont sur le Chari sont des atouts non négligeables. Selon les membres de la commission, le canton regorge des zones de production d'arachide par excellence donc l'appui à cette filière contribuera au développement socioéconomique des populations du canton.

Domaine : Affaire Sociale et Genre

Dans le canton Mandjafa, compte tenu de l'absence du responsable de l'affaire sociale et genre, les échanges entre les participants ont amené à arrêter deux microprojets. Le premier projet est porté sur l'implication des femmes dans le processus de prise de décision et de gestion de revenus familiaux et le deuxième est porté sur le renforcement des capacités de groupes vulnérables. Selon le facilitateur, quand on confie la gestion à une femme, on ne regrettera de rien.

Domaine : Culture, Jeunesse et Sport

Selon le résultat de diagnostic participatif, les cultures traditionnelles sont en voie de disparition, c'est ainsi qu'il fallait revaloriser les cultures traditionnelles afin de permettre sa pérennisation pour la génération future.

L'intervention du coordinateur du RAPS-Mandoul sur la création de deux bibliothèques ambulantes scolaires et culturelles situées respectivement au Nord et au Sud du canton pouvant desservir le canton.

Considérant que le canton, au temps Jadis est un fief culturel de la danse traditionnelle mérite la revalorisation pour le développement socioéconomique et culturel du canton.

La deuxième journée des travaux est consacrée à la formulation des microprojets par domaine.

Remarques

Par rapport aux autres équipes précédentes, l'équipe du canton Mandjafa est dynamique, participante et prête à réagir quand les choses ne sont pas à leur place.

Fait à Dourbali le 17/07/2013

Les rapports

Rosalie Yokim Yongmbaye

Amina Ramadane

7.8 Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes)

a) La liste de présence des participants lors de la journée de sensibilisation et d'information avec les autorités traditionnelles canton Mandjafa

No	Nom et Prénom	Fonction	Provenance	Contact	Sexe
1	Mbarma Hassane	Chef du canton	Mandjafa	99965815	M
2	Ngarmandjafa Saleh	Chef du village	Mandjafa	98798498	M
3	Boukar Mahamat	Goumier	Mandjafa	99155053	M
4	Alhadj Djibia	Goumier	Mandjafa		M
5	Malloum zakaria	Goumier	Mandjafa		M
6	Moussa Djibia	Notable	Mandjafa	99442866	M
7	Kad-Tchoura	Cultivateur	Mandjafa		M
8	Alhadj Ousmane	Cultivateur	Orgnon		M
9	Abderamne Hassane	Cultivateur	Boudamoka		M
10	Halla Adoum	Cultivateur	Amboro		M
11	Mahamat Oumar	Cultivateur	Mandjafa	91013703	M
12	Djibrine Abdoukadre	Cultivateur	Mandjafa	99345243	M
13	Siam Loum-Megué	Cultivateur	Tarmane Patcha	99688859	M
14	Chaibou Abagataï	Cultivateur	Abougué	99158582	M
15	Bouba Bougolla	Chef du village	Poudoukour	99659040	M
16	Djibrine Hassane	Enseignant	Adja-Iba	99204894	M
17	Aïngar Génia	Coordonnateur	Koumra	66234588	M
18	Ndem Louba	Coordo/APIDO	Koumra	66706356	M
19	Djimte Obed	Resp/projet	Bouso	66759461	M
20	Idriss Ngaré Hadji	Animateur Local	Massenya	66459004	M
21	Ousmane Adoum	Cultivateur	Gabalki		M
22	Mahamat Ousmane	Chef du vilage	Bougourmari	95137255	M
23	Aba Mahamat	Cultivateur	Koudougolo	93105189	M
24	Dra Tahîr	Chef du village	Kougne Kréma		M
25	Adoum Abderamane	Chef du village	Mabel		M
26	Choubdoura	Chef du village	Malla		M
27	Abdel-Aziz Moumine	Chef du Village	Ngar-alla	99190931	M
28	Souleymane Aïssou	Cultivateur	Mandjafa		M
29	Mahamat Walla	Cultivateur	Tarmane Patcha	93748522	M
30	Abdoulaye Dana Bougui	Cultivateur	Tarmane Patcha	90842706	M
31	Margous Choubdoura	Cultivateur	Tarmane Patcha	95586798	M
32	Hamane Chawaï	Cultivateur	Tarmane Patcha	99637342	M
33	Ramat Daraba	Cultivateur	Amkréché	93568490	M
34	Dogo Bouli	Cultivateur	Motel		M
35	Koussou Kadre	Goumier	Mandjafa	92850677	M
36	Boulama Abdou	Chef du Village	Belaki		M
37	Bakari Amoyo	Cultivateur	Chambéré	95931019	M
38	Brahim Djibrine	Chef du village	Djoké	92221485	M
39	Youssouf Abakar	Chef du Village	Blabou	99897413	M
40	Baba Mahamat	Chef du village	Blabou	99547687	M
41	Hamidou Chidiki	Cultivateur	Kassa	99374536	M
42	Boulama Equi	Chef du village	Orgnon	99343595	M
43	Yaya Equi	Cultivateur	Orgnon	99343595	M
45	Mahamat Abakoura	Cultivateur	Bougourmari		M

46	Ramadane Allo	Chef du village	Darassa	99225887	M
47	Kaïdal Idrissa	Chef du village	Gada Pol		M
48	Djibrine Issa	Chef du village	Tchaka		M
49	Youssouf Adoum	Notable	Tarbeum	92422321	M
50	Ali Marba	Chef du village	Mollo	99667234	M
51	Saleh Ngola	Chef du village	Artepe Gori		M
52	Maliké Samsinan	Notable	Artépé Gori		M
53	Anguini Hassana	Chef du village	Amtallata		M
54	Modou Idriss	Notable	Mandjafa	99245948	M
55	Abdoulaye Adokai	Chef du village	Abouki	99322354	M
56	Abouna Mahamat	Notable	Ganawa	99441871	M
57	Abdoulaye Sura	Chef du village	Ngarga Kaka	99726843	M
58	Ahmat Mahamat	Notable	Amtalata	99340644	M
59	Atolo Danan	Chef du village	Mossou		M
60	Mahamat Oumar	Notable	Blabou	99347164	M
61	Abderamane Adoum	Assistant	Bougourmari	99363611	M
62	Bouba Hamadou	Assistant	Assadjamba		M
63	Yaya Hamadou	Assistant	Orgnon	99343995	M
64	Abdoulaye Mamout	Notable	Tarbo	93090971	M
65	Abdoulaye Saleh	Notable	Orgnon	91192346	M
66	Moussa Abdoulaye	Notable	Tarboum	91996244	M
67	Hassane Abakar	Assistant	Mallah	99339606	M
68	Hamidou Gadiri	Notable	Orgnon		M
69	Saïdou Abdou	Assistant	Yaura		M
70	Hassoumi Belleh	Notable	Tarboum	99585835	M
71	Ngarokété Ngartoloum	Chef du village	Coton-Tchad	63547162	M
72	Ali Djougourdoum	Chef du village	Ali Fari	92408419	M
73	Djimadoum Adagué Jaché	Assistant	Coton-Tchad	62286278	M
74	Mahamat Djibrine	Assistant	Andja	62029035	M
75	Ngarmadjissem Abel	Assisant	Coton-Tchad	93086694	M
76	Ousmane Mahamat	Chef du village	Andja	99496136	M
77	Oumar Alaho	Assistant	Daradja	99467094	M
78	Mahamat Ali	Chef du village	Tarboune	99971557	M
79	Mahamat Kawala	Chef du village	Mourai	99427665	M
80	Brahim Baye	Notable	Bembé		M
81	Moussa Alhadj	Chef du village	Abogné	95424775	M
82	Moussa Alhadj	Chef du village	Suimoling	99384267	M
83	Ousman Djoro	Assistant	Modo	9564998	M
84	Abakar Hassan	Assistant	Modo	95725614	M
85	Mahamat Alhadj cadre	Chef du village	Balagnère	92271672	M
86	Mahamat Alhadj Adoum	Chef du village	Golé Baguirmi	99248887	M
87	ADDA Ahmat	Chef du village	Gassa	90697544	M
88	Ramadan Issa	Chef du village	Golé Massa	95257021	M
89	Ousman Abakr	Notable	Tarmane patcha	99633697	M
90	Ousmane Tiguidna	Notable	Gassa	90675714	M
91	Saleh Dapsia	Notable	Tarmane Pactha		M
92	Hallile Bouba	Notable	Tarboune	99549389	M
93	Amina Ramadane	Animatrice	Bouso	66075423	M
94	Koularambaye Masdongar	Animateur	Bouso	62130787	M

b) Liste des participants a l'atelier cantonal de mise en place du bureau de l'association de développement du canton de Mandjafa

N°	Noms Et Prénoms	Fonction	Provenance	Contacts	Sexe
01	Issakha Adoum	Délégué	Blabou	99989341	M
02	Rakis Tom	Délégué	Blabou	91831149	M
03	Ali Abdelkerim	Délégué	Blabou	92117342	M
04	Djibrine Abou Ache	Délégué	Blabou	99439876	M
05	Mahamat Ousmane	Chef De Village	Bougourmari	95137255	M
06	Youssouf Abba	Délégué	Bougourmari	99555836	M
07	Haroune Mahamat	Délégué	Balagnere	99460308	M
08	Oumara Abba	Délégué	Blabou	90873122	M
09	Abdelkadre Yom	Délégué	Balagnere	99399400	M
10	Kossingar Joel	Délégué	Onoko	90986374	M
11	RomyeIngar Zachee	Délégué	Onoko	62286278	M
12	Idriss Blague	Délégué	Balagnere	99374851	M
13	Mahamat Chaibou	Délégué	Bougourmari	95581843	M
14	David Diona	Délégué	Bougourmari	-	M
15	Al-Hadj Adam Abdramane	Délégué	Kouigne Krema	-	M
16	Mbara Kadasse	Délégué	Kouigne Krema	99247970	M
17	Ibet Abeli	Délégué	Kouigne Krema	99594833	M
18	Ali Drah	Délégué	Kouigne Krema	91178085	M
19	Faki Mahamat Issa	Délégué	Blabou	99541079	M
20	Djibrine Mahamat	Délégué	Blabou	99585796	M
21	Al-Hadj Zakaria Bourma	Délégué	Mandjafa	95994489	M
22	Oumar Bichi Mahamat	Délégué	Blabou	99670213	M
23	Baba Mahamat	Délégué	Blabou	99359586	M
24	Acham Boudouma	Délégué	Balagnere	-	F
25	Nefenon Nairai	Délégué	Bougourmari	-	F
26	Bintou Malloum	Délégué	Bougourmari	-	F
27	Ayagnela Abba	Délégué	Blabou	-	F
28	Negro Mahamat	Délégué	Onoko	-	F
29	Fate Djibia	Délégué	Andja	-	F
30	Zenaba Abdramane	Délégué	Andja	-	F
31	Maldou Oumar	Delgue	Mandjafa	-	F
32	Fatime Djibrine	Délégué	Mandjafa	-	F
33	Hawa Issa	Délégué	Amsyourk	-	F
34	Amina Ramadane	Animatrice	Bouso	90465913	F
35	Djimte Obed	Chef De Projet	Bouso	66759461	M
36	Bemadjigar Paul	Délégué	Balagnere	63143906	M
37	Mahamat Al-Hadj	Délégué	Balagnere	92271672	M
38	Mahamat Batou	Délégué	Modorio	99643239	M
39	Alifa Mahamat	Délégué	Andja	99225838	M
40	Bande Dabo	Délégué	Mandjafa	99152444	M
41	Adoum Daye	Délégué	Mandjafa	-	M
42	Brahim Djibrine	Chef De Village	Modorio	92221485	M
43	Abdoulaye Dana	Délégué	Mandjafa	90442706	M
44	Abdramane Mahamat	Délégué	Onoko	99762631	M
45	Abakar Zigue	Délégué	Mandjafa	90251720	M
46	Ndem Louba	Coordonnateur	Sarh	66706356	M

		Apido			
47	Aingar Genia	Coordonnateur Raps-Mandoul	Koumra	66234588	M
48	Koularambaye Masdongar	Animateur	Bouso	62130787	M
49	Mahamat Hassan Lassi	Animateur	Bouso	99643299	M
50	Zakaria Brahim Djazim	Animateur	Bouso	66007078	M

c) Liste des participants à l'atelier cantonal de diagnostic du canton Mandjafa

N°	Noms Et Prénoms	Fonctions	Provenances	contacts	Sexe
01	Bactar Pathe	Chef De Secteur Ondr	Massenya	66544634/99681511	M
02	Momadji Ngamadina	Inspecteur De L'enseignement Primaire	Massenya	66567158	M
03	Odingar Daindoh	Chef De Secteur Ondr	Dourbali	66495505/90898336	M
04	Mahamat Hassan Lassi	Animateur	Bouso	99643299	M
05	Zakaria Brahim Djazim	Animateur	Bouso	66007078	M
06	Romyelgar Zachee	Délégué	Cotontchad	62286278	M
07	Al-Hadji Adoum	Délégué	Kouigne- Krema	95686844	M
08	Issa Mahamat	Délégué	Cotontchad	92382971	M
09	Mahamat Batou	Délégué	Modorio	99643239	M
10	Batou Al-Hadji Harouna	Délégué	Djoke	-	M
11	Negow Mahamat	Délégué	Cotoncthad	-	M
12	Idriss Ngare Hadji	Animateur Local	Massenya	66459004	M
13	Kalaintan Baday Thomas	Missionnaire	Massenuya	90415553	M
14	Wagada Oungbi	Inspecteur Forestier	Massenya	91778318	M
15	Eyhabe Himbet	Responsable Affaires Sociales	Dourbali	99121228	M
16	Mahamat Zene Kamis	Representant Elevage	Dourbali	95607276	M
17	Kossadingar Joel	Délégué	Coton-Tcad	63264676	M
18	Oumar Abba	Délégué	Blabou	-	M
19	Mahamat Saïbou	Délégué	Bougourmari	95581843	M
20	Haroun Ahmat	Délégué	Balagnere	99460368	M
21	Abakar Zegew	Délégué	Andja	99374851	M
22	Al-Hadji Abakar	Délégué	Blabou	99359586	M
23	Modu Abba	Délégué	Kouigne Krema	99153466	M
24	Ali Drah	Délégué	Kouigne Kreme	91178085	M
25	Bande Dabo	Délégué	Mandjafa	99152444	M
26	Djibia Mahamat	Délégué	Mandjafa	93388300	M
27	Youssouf Abba Mahamat	Délégué	Bougourmari	99585846	M
28	Alifa Mahamat	Délégué	Andja	99225838	M
29	Abdoulaye Danah	Délégué	Mandjafa	90442706	M
30	Bemadjingar Paul	Délégué	Balagnere	63143306	M
31	Fanne Djibrine	Délégué	Balagnere	-	F

32	Bintou Maloum	Délégué	Bougourmari	-	F
33	Pathe Djibrine	Délégué	Andja	-	F
35	Ache Godna	Délégué	Balagnere	-	F
36	Djimte Obed	Chef De Projet	Bouso	66759461	M
37	Koularambaye	Animateur	Bouso	62130787	M
38					

d) Liste des participants a l'atelier de formulation des projets du canton Mandjafa

N°	Noms et Prénoms	Fonctions	Provenances	Contacts	Sexe
01	Djimte Obed	Chef De Projet	Bouso	66759461	M
02	Mady Pascal	Pasteur	Massenya	63791870	M
03	Mahamat Zene Kamis	Representant Elevage	Dourbali	66227790	M
04	Mahamat Saibou	Secrtaire Adc	Bougourmari	95581843	M
05	Solkem Rimtebaye	Gestionnaire/Compta	Bouso	66701197	F
06	Allarase Dimitrie	Participant	Koumra	-	M
07	Bande Dabo	President Adc	Mandjafa	99152444/6024 9974	M
08	Youssef Abba	Tresorier Adc	Bougourmari	99585836	M
09	Romyelngar Zachee	Vice Président	Cotontchad	62286278	M
10	Bemadjingar Paul	2° Secrétaire	Mandjafa	63143906	M
11	Aïngar GENIA	Coordonateur RAPS-M	Koumra	66234588	M
12	Djelasse Bruno	Facilitateur	N'djamena	66360362	M
13	Mahamat Hassan Lassi	Animateur	Bouso	66353300	M
14	Zakaria Brahim Djazim	Animateur	Bouso	66007078	M
15	Amina Ramadan	Animatrice	Bouso	66075423	F
16	Rosalie Yokim	Stagiaire	N'jamena	66749907	F
17	Wagada Ouangbi	Inspecteur Forestier	Massenya	63791123	M

e) Liste des participants a l'atelier de rédaction de l'ébauche du PDL du canton Mandjafa

N°	Nom Et Prénoms	Fonction	Provenance	Contacts	Sexe
01	Romyelngar Zachee	Vice Président ADC	Mandjafa	62286278	M
02	Mahamat Saibou	Secrétaire ADC	Mandjafa	95581843	M
04	Zakaria Brahim Djazim	Animateur	Bouso	66007078	M
05	Djimte Obed	Chef De Projet	Bouso	66759461	M
06	Njelasse Bruno	Personne Ressources	Sarh	66360362	M
07	Mahamat Hassan Lassi	Animateur	Bouso	66353300	M
08	Kaltouma Ahmat Djibia	Secrétaire Caissière	Bouso	99153563	F
09	Diamadje Djimtengar	Stagiaire/Raps-Mandoul	Koumra	66793810	F
10	Aïngar Génia	Coordonateur/Raps-	Koumra	66234588	M

		Mandoul			
11	Amina Ramadane	Animatrice	Bouso	66075423	F
12	Solkem Rimtebaye	Gestionnaire/Comptable	Bouso	66701197	F
13	Saringar Richard	Chauffeur	Koumra	66094553	M
14	Ndem Louba Ho-Sain	Partenaire	Sarh	66706306	M
15	Midarinan Séraphin	Président Du Conseil D'administration Raps-Mandoul	Koumra	66656465	M

f) Liste des participants à l'atelier cantonal de validation du PDL de Madjamfa

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION	PROVENANCE	CONTACT	SEXE
1	Chiakzoumne Pazimi	Chef de S/ Secteur	Onoko	66 92 85 00	M
2	Kossadengar Joël	Commissaire aux Comptes	Koutoungol	63 26 46 74	M
3	Mbaïadoum Jacob	Cultivateur	Onoko	63 13 22 82	M
4	Ressengar Rene	Chef de Village	Modoumasa	63 05 42 61	M
5	Ramade Rabba	Chef de Village	Amkreche	93 56 84 90	M
6	Ahaï Mahamat	Cultivateur	Mbourou		M
7	Ndjemian Ngarleloum	Enseignant	Mot-Massa	63 32 95 03	M
8	Abaiïna Andre	Enseignant	Gassiba	63 41 83 71	M
9	Mahamat Djamouss	Cultivateur	Boulabou	99 55 98 76	M
10	Anguimi Assana	Cultivateur	Boulabou	99 34 06 44	M
11	Mahamat Saïbou	Secrétaire	Bougourmari	95 58 18 43	M
12	Djibrine Abdelkadre	Cultivateur	Mandjafa	99 34 52 43	M
13	Dallaï Zousse	Cultivateur	Boulabou		M
14	Ramadane Hamade	Cultivateur	Grekaka	90 71 06 61	M
15	Djida Assane Djedi	Cultivateur	Boudou Signaka	99 35 95 86	M
16	Maloum Zakaria	Marabout	Mandjafa		M
17	Katchoukra Hassane	Tailleur	Mandjafa		M
18	Koutou Gawa	Goumier	Mandjafa	99 69 82 71	M
19	Hamat Mahamat	Cultivateur	Boulabou		M
20	Boulama Kadre	Chef de Village	Onoko	92 20 66 59	M
21	Ramadane Sira	Jardinier	Grekaka	91 87 09 94	M
22	Boulama Abdoulaye Sira	Cultivateur	Grekaka	99 72 88 43	M
23	Abakar Sira	Cultivateur	Grekaka	99 67 23 32	M
24	Nontanel Ruth	Présidente	Onoko		F
25	Modou Abba	Délègue	Modorio	99 15 34 66	M
26	Ngabadja Hassane	Délègue	Andja	91 81 86 56	M
27	Alidja Mahamat	Délègue	Andja	99 22 58 38	M
28	Ousmane Mahamat	Chef de Village	Andja	99 49 61 36	M
29	Adoum Moussa	Délègue	Abougui	99 33 02 62	M
30	Noulum Sadjo	Délègue	Dourba		M
31	Idriss Moussa	Chef de Village	Tarwan	98 14 64 67	M
32	Abdoulaye Danan	Délègue	Tarwan	90 44 27 06	M
33	Mahamat Kiro	Délègue	Bougui	99 31 43 98	M

34	Ismaël Adoum	Délègue	Bougui	98 99 33 75	M
35	Sidi Sadjou	Chef de Village	Doulba		M
36	Hamia Ramade	Délègue	Mbebene	91 67 03 56	M
37	Sahar Djibrine	Délègue	Mbernbène		M
38	Adoum Dahiè	Délègue	Mbernbène		M
39	Adoum Abdramane	Chef de Village	Fadjé		M
40	Brahim Djibrine	Chef de Village	Djogué	92 22 14 85	M
41	Abakar Seiar	Délègue	Mbernbène		M
42	Ousmane Brahim	Délègue	Mbernbène		M
43	Hassane Alhadji Mahamat	Chef de Village	Golé	91 23 23 25	M
44	Haroune Ahmat	Président	Balagnèré	99 45 03 68	M
45	Adoum Sidi	Délègue	Mondo	91 30 70 75	M
46	Idrissa Melakia	Délègue	Balagnèré	99 37 48 51	M
47	Kadi Djida	Chef de Village	Tideng		M
48	Hamidou Sidi	Chef de Village	Gassa	99 37 45 36	M
49	Mahamat Alhadji Kadre	Délègue	Balagnèré	99 15 34 66	M
50	Lawan Djido	Chef de Village	Tchambera		M
51	Moussa Ahmat	Délègue	Balagnèré	90 38 19 75	M
52	Moussa Abdoulaye	Délègue	Tarboune	91 99 62 44	M
53	Oumar Mahamat	Délègue	Balagnèré	99 53 40 23	M
54	Oumar Wadi	Chef de Village	Tarboune	99 97 15 57	M
55	Sidi Bouba	Délègue	Tarboune	68 36 89 12	M
56	Brahim Garga	Délègue	Tarboune	99 43 27 04	M
57	Djibrine Faroukou	Délègue	Tarboune	90 19 94 23	M
58	Issa Idriss	Délègue	Mandjafa	99 15 29 43	M
59	Ngarmandjafa Saleh	Délègue	Mandjafa	95 79 84 98	M
60	Idriss Issa	Délègue	Abougne	90 13 83 70	M
61	Ahmat Brahim	Délègue	Mandjafa	99 73 47 32	M
62	Abdoulaye Adokaye	Chef de Village	Abougne	99 32 23 54	M
63	Ibba Ramadane	Délègue	Handjaja	95 98 32 83	M
64	Haroune Koussou	Agent-Renfort	Moudo	99 38 22 96	M
65	Djibrine Hassane	Agent-Renfort	Andja	99 20 48 94	M
66	Kadidja Abakar	Délègue	Bebern		M
67	Badou Alhadji Harna	Délègue	Djogue		F
68	Fate Djibia	Délègue	Andja		F
69	Maldou Oumar	Délègue	Mandjafa		F
70	Maimouna Mbarma	Délègue	Mandjafa		F
71	Falmata Hisseine	Délègue	Mandjafa		F

72	Koulambaye Masndogar	Animateur	Boussou	62 13 07 87	M
73	Bandé Dabo	Président	Mandjafa	99 15 24 44	M
74	Youssouf Abba	Trésorier	Bougourmari	99 58 58 36	M
75	Boulama Dra	Cultivateur	Kougnkréma		M
76	Romyelngar Zaché	Président	Onoko	92 59 74 06	M
77	Hassane Idriss Hassane	Chef de Canton	Mandjafa	99 96 58 15	M
78	Modou Idriss	Goumier	Mandjafa	99 15 34 73	M
79	Al-Hadji Hassane	Pêcheur	Mandjafa	99 12 29 01	M
80	Dahoudou Wadaï	Cultivateur	Mandjafa	66 96 58 59	M
81	Abba Kaka Wadaï	Cultivateur	Mandjafa	92 67 67 34	M
82	Al –Hadji Zakaria	Cultivateur	Mandjafa	95 98 44 88	M
83	Djouma Martin	Pasteur	Tarman- Pacha	99 23 64 26	M
84	Haman Zaouaï	Cultivateur	Tarman- Pacha	99 63 73 42	M
85	Amina Ramadane	Animatrice	Boussou	66 07 54 23	F
86	Solkem Rimtebaye	Gestionnaire Comptable	Boussou	66 70 11 97	F
87	Koïna Hubert	Animateur	Boussou	63 48 73 52	M
88	Zakaria Brahim Djazim	Animateur	Boussou	66 00 70 78	M
89	Idriss Ngare Hadji	Animateur	Massenya	66 45 90 04	M
90	Mahamat Hassane Lassi	Animateur	Boussou	66 35 33 00	M
91	Djite Obed	Chef de Projet	Boussou	66 75 94 61	M
92	Koussou Kadre	Goumier	Mandjafa	92 95 06 77	M
93	Yaya Oumar	Cultivateur	Mandjafa	99 98 48 68	M
94	Ngarmassa oumar	Cultivateur	Mandjafa		M
95	Ousmane Abakar	Cultivateur	Tarman- Pacha	99 63 36 97	M
96	Saleh Moussa	Cultivateur	Tarman- Pacha	90 44 82 06	M
97	Ramadane Issa	Cultivateur	Golé	95 25 70 21	M
98	Midarina Séraphin	PCA-RAPS- Mandoul	Koumra	66 65 64 65	M
99	Bémadji Paul	Secrétaire	Balagnère	68 41 87 08	M